




▶ CARREFOUR DE
L'ÉCONOMIE



PRÉMICES DE
L'IDENTIFICATION DES
DÉPENDANCES
DE LA BELGIQUE



▶ TREFPUNT
ECONOMIE



STATYSTISCHE
ANALYSE VAN
HET GECUMULEERDE
INFLATIEVERSCHIL MET DE
VOORNAAMSTE BUURLANDEN

DÉVELOPPEMENTS CONJONCTURELS DE
L'ÉCONOMIE



▶ PRÉMICES DE L'IDENTIFICATION DES DÉPENDANCES DE LA BELGIQUE

Jean-Yves Jaucot, Bram De Lange & Peter Van Herreweghe

Au cours des dernières décennies, la production de biens et de services s'est caractérisée par une spécialisation et une mondialisation croissantes. Cette situation est avantageuse pour la croissance économique, mais présente des risques si un choc inattendu survient dans ce processus de production mondial. En effet, une spécialisation croissante peut engendrer une forte concentration de l'activité économique (de haute technologie) pouvant entraîner, à son tour, des dépendances. En tant que petite économie ouverte, la Belgique est très intégrée dans le commerce international, permettant ainsi à son tissu économique de se développer. Toutefois, lorsqu'un maillon crucial de ce tissu économique interconnecté à l'échelle internationale (un pays, un secteur ou parfois même quelques entreprises) subit un choc, cela peut entraîner des perturbations dans toute la chaîne de production d'un bien donné.

De récents événements ont montré, en effet, que l'Union européenne (et la Belgique) est parfois très dépendante des pays étrangers. Certains dispositifs médicaux, comme les masques buccaux, par exemple, sont importés de manière concentrée et, dans le domaine des semi-conducteurs, l'ensemble de l'Union européenne est très dépendant des États-Unis et de l'Asie, ce qui nous a rendus très vulnérables en cas de choc économique chez un ou plusieurs de nos partenaires.

Cet article vise à montrer comment le SPF Économie contribue à cartographier cette dépendance. L'article détaillera la méthodologie développée par le SPF Économie pour identifier les dépendances à l'égard de pays étrangers. La méthodologie combine deux angles d'approche complémentaires. D'une part, nous effectuons une analyse au niveau des secteurs belges en cartogra-

phiant l'ensemble de la chaîne de valeur mondiale et, d'autre part, nous essayons d'identifier les dépendances par le biais de relations commerciales directes au niveau des produits. Les résultats de l'étude seront mis à la disposition des décideurs politiques et autres administrations par le SPF Économie afin de pouvoir adopter une position fondée dans le développement de la politique économique au niveau européen, fédéral et régional, et ainsi se prémunir contre d'éventuelles perturbations dans la chaîne de valeur mondiale.





AUTONOMIE STRATÉGIQUE : ANALYSE SECTORIELLE VIA L'ANALYSE EN CHAÎNE DE VALEUR

Les tensions commerciales sino-américaines, l'accord relatif au Brexit, la pandémie du coronavirus et la guerre russo-ukrainienne, entre autres, ont montré dans quelle mesure la libre circulation des biens, des services et des personnes au sein de pays interconnectés pouvait être entravée et par conséquent impacter la croissance économique, l'emploi et le bien-être des pays concernés. Les perturbations des échanges internationaux ont soulevé la question de la vulnérabilité de l'approvisionnement des intrants intermédiaires et de la capacité de résilience des différentes industries. Ce contexte international particulier a davantage mis en exergue les chaînes de valeur mondiales.

Petite économie ouverte, la Belgique est fortement intégrée dans les chaînes de valeur mondiales. Ces dernières impliquent une double relation : l'un côté offre et l'autre côté demande. Du côté de l'offre, la plupart des entreprises belges font appel à des intrants provenant de l'étranger

en s'approvisionnant directement ou indirectement auprès d'importateurs, particulièrement en ce qui concerne l'énergie et les matières premières.¹ Du côté de la demande, de nombreuses entreprises sont intégrées dans des chaînes de production internationales et/ou génèrent une partie importante de leur chiffre d'affaires via les exportations.

L'objectif de cette partie est d'analyser la dépendance économique des secteurs industriels belges² et d'identifier ceux qui recourent le plus à des intrants étrangers dans leur processus de production.³ Cette analyse sectorielle se concentre sur la dépendance des industries et n'aborde pas celle des services.

Pour atteindre cet objectif, plusieurs approches ont été retenues. Tout d'abord, la part des importations Extra-UE27 dans les consommations intermédiaires des différents secteurs a été calculée (graphique 1). Ensuite, la part des importations dans le total des consommations intermédiaires a été ventilée selon l'origine des consommations intermédiaires (graphique 2). Cette approche directe a également été complétée par une approche par valeur ajoutée. Cette dernière permet d'avoir une vision de l'ensemble de la chaîne de production⁴ et de mieux cerner l'importance des intrants Extra-UE27. Dans cette optique, la part de la valeur ajoutée Extra-UE27 dans les ventes finales des entreprises belges sur le marché intérieur a été analysée (graphiques 3 & 4).





INTÉGRATION DES INDUSTRIES BELGES DANS LES CHÂÎNES DE VALEUR MONDIALES

Ce chapitre repose sur le calcul d'indicateurs sectoriels issus de la base de données « [Trade in Value-Added](#) » (TiVA) de l'OCDE tels que la part des importations Extra-UE27 dans le total des consommations intermédiaires⁵, ou encore la valeur ajoutée dans la production totale. Ces indicateurs influencent la valeur ajoutée dans la demande finale domestique des différentes industries.

PREMIÈRE APPROCHE : PART DES IMPORTATIONS EXTRA-UE27 DANS LE TOTAL DES CONSOMMATIONS INTERMÉDIAIRES

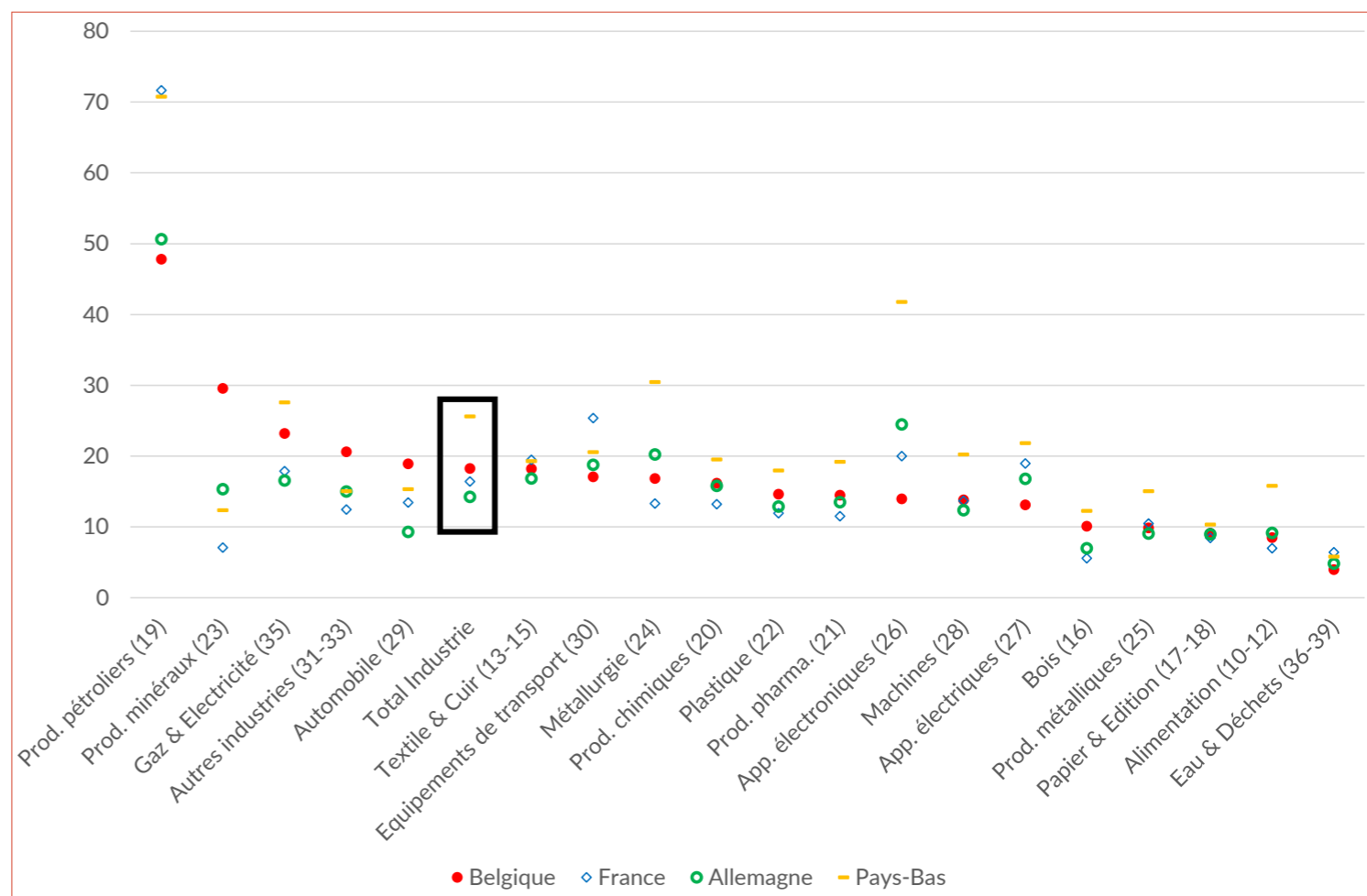
La part des importations Extra-UE27 dans les consommations intermédiaires offre des informations utiles sur la potentielle vulnérabilité des approvisionnements de l'industrie belge, et donc, le cas échéant, utiles pour renforcer sa résilience. Plus la proportion des intrants importés est élevée, plus l'industrie dépend des importations pour sa production, la rendant ain-

si vulnérable à toute perturbation de la chaîne d'approvisionnement.

Le graphique 1 montre la part des **importations Extra-UE27 dans les consommations intermédiaires** des secteurs industriels de la Belgique et de ses principaux pays voisins. Chaque industrie importe les biens et les services nécessaires à sa production. Il en ressort, par

exemple, que **l'industrie pétrolière belge (NACE19)** avait un ratio proche de 50 % (47,8 %), ce qui signifie que ce secteur dépend des importations Extra-UE27 pour un peu moins de la moitié de sa production. L'industrie pétrolière belge importe notamment des produits de l'industrie minière européenne (hors UE27) et du reste du monde.

Graphique 1. Importations Extra-UE27 intermédiaires des secteurs industriels de la Belgique et de ses principaux pays voisins, 2018, en %



Source : TiVA (OCDE).



La part des importations Extra-UE27 dans les consommations intermédiaires s'élevait en moyenne à 18,3 % en 2018⁶ pour l'ensemble de l'industrie belge. Cette part est nettement plus faible que celle observée aux Pays-Bas (25,6 %⁷) mais s'avère plus élevée que celle de la France (16,4 %) et de l'Allemagne (14,2 %).

Outre l'industrie pétrolière (47,8%), d'autres industries belges dépendent de manière importante des importations Extra-européennes comme par exemple, les **produits minéraux non métalliques (NACE 23 ; 29,6%)** et le **Gaz & Electricité (NACE 35 ; 23,2%)**.

L'écart par rapport aux Pays-Bas peut s'expliquer notamment par la différence pour le ratio des importations Extra-UE27 dans les consommations intermédiaires de **l'industrie pétrolière (NACE 19)**, des **appareils électroniques (NACE 26)**, de la **métallurgie (NACE 24)** et de **l'industrie alimentaire et des boissons (NACE 10-12)**. Cette différence n'est que partiellement compensée par le ratio des importations Extra-UE27 dans les consommations intermédiaires de **l'industrie des produits minéraux non-métalliques (NACE 23)**, des **autres**

industries (NACE 31-33) et de **l'industrie automobile (NACE 29)**, secteurs pour lesquels la Belgique importe davantage que les Pays-Bas de pays situés au-delà des frontières de l'Union européenne. En France, les **industries des produits minéraux non-métalliques (NACE 23)** et **chimiques (NACE 20)** et la **métallurgie (NACE 24)** importent moins que leurs homologues belges en provenance de pays Extra-UE27. Par contre, l'industrie française des **autres équipements de transport (NACE 30)** s'approvisionne davantage que la Belgique au-delà des frontières de l'Union européenne. En Allemagne, **l'industrie automobile (NACE 29)** fait proportion-

nellement moins appel à des facteurs de production Extra-européens.

Le graphique 2 précise la provenance des consommations intermédiaires des secteurs industriels belges. En effet, l'origine des consommations intermédiaires représente une dimension importante dans l'évaluation du «risque» de la dépendance économique des secteurs. La majorité des inputs (55,2 %) nécessaires à la production de **l'industrie manufacturière belge** sont achetés sur le marché domestique. Les importations Extra-UE27 (18,3 % en moyenne pour l'industrie manufacturière) présentent plus de risques que les importations en provenance d'un autre pays de l'Union européenne (26,6 % en moyenne





pour **l'industrie manufacturière belge** en cas de rupture dans la chaîne d'approvisionnement.

Hormis **l'industrie pétrolière (NACE 19 ; 25,3 %)** et **l'industrie automobile (NACE 29 ; 32,5 %)**, chaque industrie se fournit majoritairement sur le marché domestique (ce ratio fluctue entre 25,3 % pour **l'industrie pétrolière (NACE 19)** et jusqu'à 89,0 % pour le secteur de **traitement des eaux et des déchets (NACE 36-39)**).

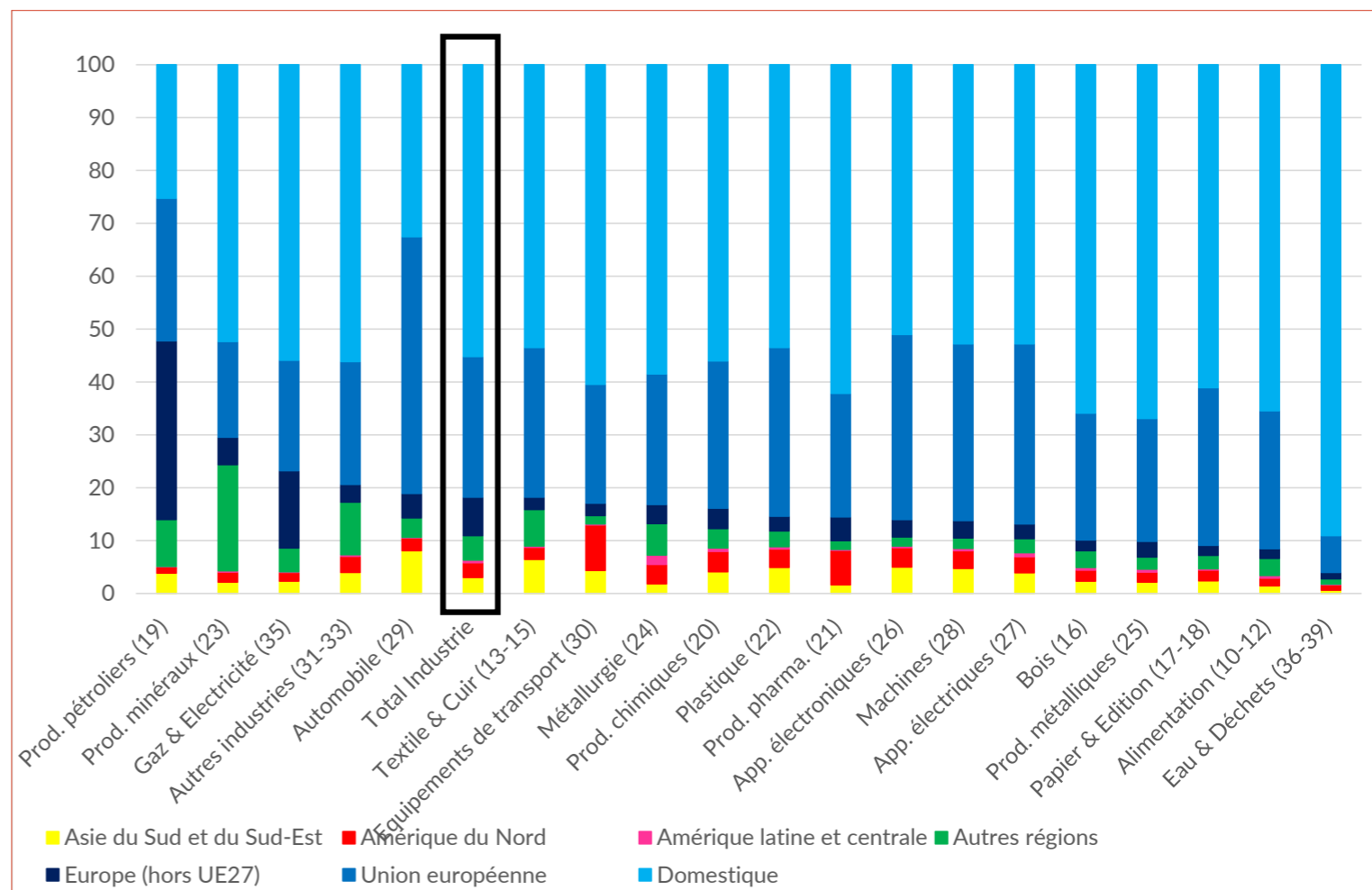
En Belgique, les consommations intermédiaires proviennent en moyenne à concurrence de 26,6 % de pays membres de l'Union européenne. **L'industrie automobile (NACE 29)** belge s'approvisionne en consommations intermédiaires pour près de la moitié (48,5 %) auprès de fournisseurs issus de l'Union européenne. En ce qui concerne les secteurs des **appareils électroniques (NACE 26)**, des **appareils électriques (NACE 27)**, des **machines (NACE 28)** et du **plastique** et du **caoutchouc (NACE 22)**, environ un tiers des ressources sont importées d'un autre pays de l'Union européenne.

En ce qui concerne les importations Extra-UE27, respectivement 33,8 %

et 14,6 % des facteurs de production de **l'industrie pétrolière (NACE 19)** et du secteur du **Gaz & Electricité (NACE 35)** belges proviennent d'Europe mais hors UE27 ; respectivement 20,1 % et 10,0 % des inputs de **l'industrie des produits minéraux non-métalliques (NACE 23)** et des **autres industries**

(NACE 31-33) belges sont achetés au reste du monde et 8,6 % des consommations intermédiaires des **autres équipements de transport (NACE 30)** sont issues d'Amérique du Nord. **L'industrie automobile (NACE 29)** belge utilise des ressources en provenance d'Asie du Sud et du Sud-Est pour 8,1 %.

Graphique 2. Provenance des consommations intermédiaires des secteurs industriels belges, 2018, en %



Source : TiVA (OCDE).⁸



DEUXIÈME APPROCHE : VALEUR AJOUTÉE DANS LA DEMANDE FINALE DOMESTIQUE DE L'INDUSTRIE BELGE ET DE SES PRINCIPAUX PAYS VOISINS

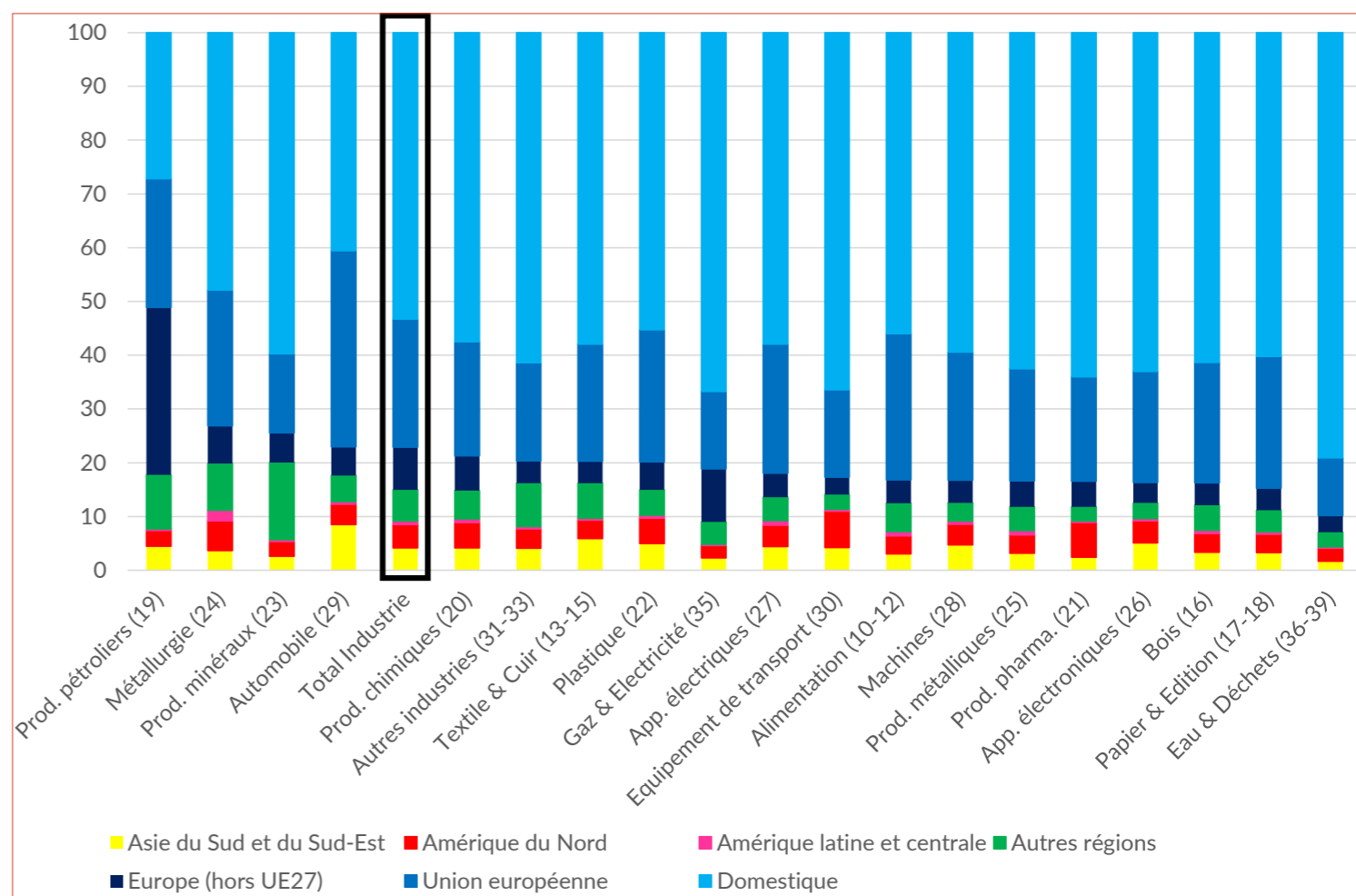
Une autre manière de nuancer les résultats précédents est d'examiner la valeur ajoutée étrangère dans la demande finale domestique de l'industrie belge. En d'autres mots, il s'agit d'examiner la part de la valeur ajoutée étrangère dans la production intérieure servant à assouvir la demande finale domestique (consommation et investissement)⁹. En effet, à côté de l'approche directe abordée par la part des importations Extra-UE27 dans les consommations intermédiaires (graphique 1), une approche cumulée permet de reconstituer l'ensemble de la chaîne de production de la branche d'activité. Cette approche cumulée décompose tous les facteurs de production intermédiaires en valeur ajoutée¹⁰ domestique ou étrangère. Cette approche permet donc de mieux quantifier la dépendance économique de la Belgique vis-à-vis de l'étranger et d'identifier plus précisément les pays dont dépend l'industrie belge. Les flux bilatéraux ne donnent des infor-

mations que sur les fournisseurs directs tandis que l'approche en valeur ajoutée permet de remonter à la source et de répertorier tous les fournisseurs en amont dans la chaîne de production.

Le graphique 3 montre la répartition de la **valeur ajoutée dans la demande finale**

domestique de l'industrie belge. L'accent est mis sur la valeur ajoutée créée par les régions au-delà des frontières de l'Union européenne. Les secteurs industriels sont classés par ordre décroissant de cette valeur ajoutée Extra-UE27 dans la demande finale domestique de l'industrie belge. Par exemple, on y voit

Graphique 3. Répartition de la valeur ajoutée dans la demande finale domestique de l'industrie belge, 2018, en %



Source : TiVA (OCDE).



qu'un peu moins de 50 % de la valeur ajoutée des produits fabriqués par le secteur de **l'industrie pétrolière (NACE 19)** et servant à la consommation et aux investissements domestiques provient d'un pays hors de l'Union européenne.

Pour l'ensemble de l'industrie belge, en 2018, la valeur ajoutée engendrée par la demande finale domestique provient à raison de 53,3 % de la Belgique elle-même, de 23,8 % d'autres pays de l'Union européenne et à concurrence de 22,9 % de pays Extra-UE27.

La demande finale intérieure de certaines industries est satisfaite essentiellement par de la valeur ajoutée domestique notamment pour les secteurs de **traitement des eaux et des déchets (NACE 36-39)**, du **Gaz & Electricité (NACE 35)** et des **autres équipements de transport (NACE 30)**.

A l'échelle européenne, c'est la demande adressée au **secteur automobile (NACE 29)** belge qui a, proportionnellement, engendré le plus de valeur ajoutée issue d'autres pays membres de l'Union européenne (36,5 %). La part de la valeur ajoutée en provenance

d'autres pays membres de l'Union européenne engendrée par la demande finale intérieure belge adressée à **l'industrie alimentaire, des boissons et du tabac (NACE 10-12)**, la **métallurgie (NACE 24)** et **l'industrie pétrolière (NACE 19)** s'élève respectivement à 27,2 %, 25,3 % et à 24,0 %.

En ce qui concerne la contribution des pays Extra-UE27, elle varie considérablement, oscillant entre 10,1 % pour le **traitement des eaux et des déchets (NACE 36-39)** et 48,9 % pour **l'industrie pétrolière (NACE 19)**. Outre **l'industrie pétrolière (NACE 19 ; 48,9 %)**, d'autres secteurs comme **la métallurgie (NACE 24 ; 26,8 %)**, mais aussi les **autres produits minéraux non-métalliques (NACE 23 ; 25,6 %)** dépendent de manière importante des pays Extra-UE27 pour leur production destinée à satisfaire la demande finale intérieure belge qui leur est adressée. La valeur ajoutée engendrée par la demande finale intérieure belge adressée à **l'industrie pétrolière (NACE 19)** émane à hauteur de 31,1 % d'Europe mais hors UE27, ce qui représente la part la plus élevée de tous les secteurs industriels. La demande finale intérieure de l'industrie de **produits minéraux**

non-métalliques (NACE 23) belge est satisfaite grâce à 14,4 % de valeur ajoutée issue du reste du monde.

Le graphique 8 de l'annexe 1 montre qu'en ce qui concerne l'industrie française, la valeur ajoutée engendrée par la demande finale domestique française en 2018 trouve son origine à concurrence de 66,3 % de la France elle-même, de 18,5 % de pays Extra-UE27 et de 15,2 % dans d'autres Etats membres.

A l'échelle sectorielle, cette contribution des pays Extra-UE27 varie fortement, fluctuant entre 9,9 % pour **l'industrie du bois (NACE 16)** et 62,0 % pour **l'industrie pétrolière (NACE 19)**. A côté de l'industrie pétrolière (NACE 19), d'autres secteurs comme les **autres équipements de transport (NACE 30 ;**





28,1 %), le **Gaz & Electricité (NACE 35 ; 19,7 %)** et la **métallurgie (NACE 24 ; 18,7 %)** dépendent de manière importante des pays Extra-UE27 pour leur production destinée à combler la demande finale intérieure française. La valeur ajoutée découlant de la demande finale intérieure française adressée à **l'industrie pétrolière (NACE 19)** résulte pour 39,3 % du reste du monde, ce qui représente la part la plus élevée de tous les secteurs industriels, et à raison de 14,2 % d'Europe mais hors UE27. La valeur ajoutée générée par la demande finale domestique française des **autres équipements de transport (NACE 30)** provient d'Amérique du Nord (10,9 %) mais aussi d'Asie du Sud et du Sud-Est (7,8 %). La demande finale intérieure française du secteur du **Gaz & Electricité (NACE 35)** est satisfaite par de la valeur ajoutée en provenance du reste du monde à hauteur de 10,8 %.

En 2018, la valeur ajoutée engendrée par la demande finale domestique dans l'industrie allemande est issue principalement d'Allemagne (72,6 %) et dans une moindre mesure de pays Extra-UE27 (15,1 %) ou d'autres pays membres de

l'Union européenne (12,3 %). Au niveau sectoriel, la demande finale intérieure de certains secteurs industriels allemands dépend d'une valeur ajoutée Extra-UE27 conséquente : **l'industrie pétrolière (NACE 19 ; 47,3 %)**, la **métallurgie (NACE 24 ; 25,1 %)** et les **autres équipements de transport (NACE 30 ; 19,9 %)**.

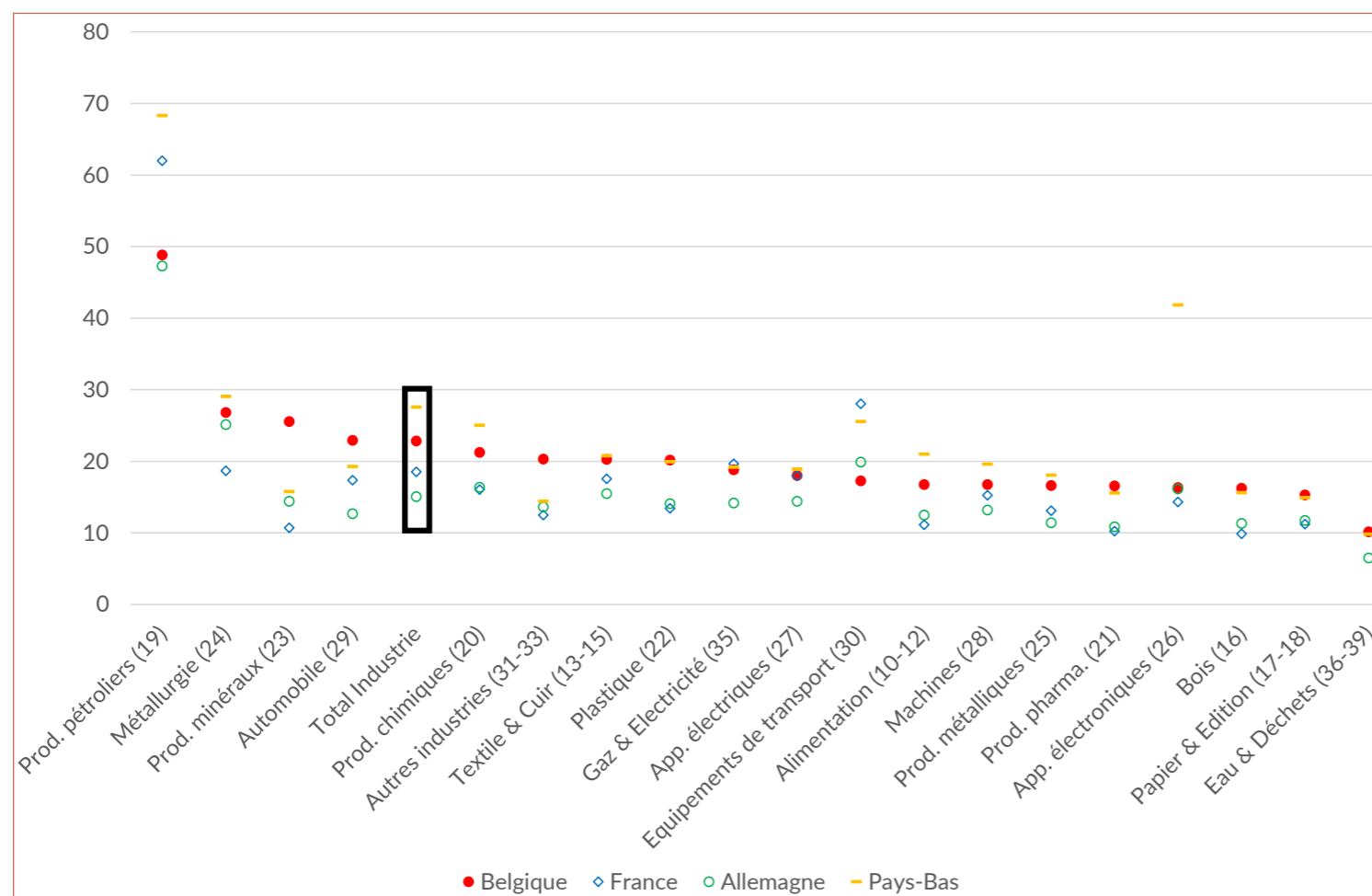
Pour répondre à sa demande finale intérieure, l'industrie néerlandaise dépend en 2018 à concurrence de 56,1 % de la valeur ajoutée néerlandaise mais aussi de pays Extra-UE27 (27,6 %) ou d'autres pays membres de l'Union européenne (16,3 %). Au niveau sectoriel, la demande finale intérieure de plusieurs secteurs industriels néerlandais provient d'une valeur ajoutée Extra-UE27 importante : **l'industrie pétrolière (NACE 19 ; 68,3 %)**, les **appareils électroniques (NACE 26 ; 41,8 %)**, la **métallurgie (NACE 24 ; 29,1 %)**. La valeur ajoutée engendrée par la demande finale intérieure néerlandaise adressée au secteur des **appareils électroniques (NACE 26)** trouve son origine à concurrence de 20,7 % en Asie du Sud et du Sud-Est.

De cette analyse de la valeur ajoutée dans la demande finale intérieure des industries, deux secteurs, à savoir **l'industrie pétrolière (NACE 19)** et la **métallurgie (NACE 24)**, ressortent pour la Belgique et ses trois principaux voisins pour leur dépendance aux pays Extra-UE27. Les **autres produits minéraux non-métalliques (NACE 23 ; Belgique)**, les **autres équipements de transport (NACE 30 ; France et Allemagne)**, les **appareils électroniques (NACE 26 ; Pays-Bas)** et le **Gaz & Electricité (NACE 35 ; France)** sont aussi mis en évidence.

Le graphique 4 montre la part de la valeur ajoutée Extra-européenne dans la demande finale intérieure des secteurs industriels en Belgique et dans ses principaux pays voisins. En Belgique, cette part (22,9 %) est en moyenne moins élevée qu'aux Pays-Bas (27,6 %) mais plus élevée qu'en Allemagne (15,1 %) et qu'en France (18,5 %), ce qui signifie que la demande finale intérieure de l'industrie belge incorpore moins de valeur ajoutée Extra-UE27 que celle des Pays-Bas mais davantage que celle de la France et de l'Allemagne.



Graphique 4. Part de la valeur ajoutée Extra-européenne dans la demande finale intérieure des secteurs industriels belges et de ses principaux pays voisins, 2018, en %



Source : TiVA (OCDE).

Les secteurs de **l'industrie pétrolière (NACE 19)** et de la **métallurgie (NACE 24)** présentent une part de la valeur ajoutée Extra-européenne dans la demande finale intérieure supérieure à la moyenne industrielle quel que soit le pays analysé. Autrement dit, ces secteurs industriels dépendent pour leur demande finale in-

térieure davantage des importations intermédiaires Extra-UE27 que les autres secteurs industriels, ce qui les rend plus vulnérables en cas de rupture d'approvisionnement dans les chaînes de valeur mondiales. Les **secteurs du traitement de l'eau et des déchets (NACE 36-39), du papier et de l'édition (NACE 17-**

18) et du bois (NACE 16), affichent en moyenne une part de la valeur ajoutée Extra-UE27 plus faible.

En Belgique, l'industrie des **produits minéraux non-métalliques (NACE 23)** dépend plus de valeur ajoutée étrangère que celle de ses principaux pays voisins.

En France, la part de la valeur ajoutée Extra-UE27 dans la demande finale intérieure du secteur des autres **équipements de transport (NACE 30)** est fort élevée par rapport aux autres pays considérés.

En Allemagne, les secteurs industriels, comme par exemple, le **secteur automobile (NACE 29)**, le **Gaz et l'Electricité (NACE 35)** ou encore le **traitement de l'eau et des déchets (NACE 36-39)**, dépendent en moyenne moins des importations Extra-UE27 que les industries des autres pays analysés pour satisfaire leur demande finale intérieure.

Aux Pays-Bas, la demande finale intérieure de **l'industrie pétrolière (NACE 19)**, de la **métallurgie (NACE 24)**, de **l'industrie chimique (NACE 20)**, de **l'industrie alimentaire et des boissons (NACE 10-12)**, des **machines (NACE 28)** et des **produits électroniques (NACE 26)** a engendré plus de valeur ajoutée des pays Extra-UE27 que celles des autres pays passés en revue.



AUTONOMIE STRATÉGIQUE : ANALYSE AU NIVEAU PRODUIT PAR LE BIAIS DES RELATIONS COMMERCIALES DIRECTES

Dans l'analyse sectorielle, nous nous sommes concentrés spécifiquement sur la part des pays étrangers dans l'achat d'intrants par les différents secteurs industriels. Cette section quant à elle se focalisera sur le commerce international des produits.

Dans cette section, nous examinerons plus en détail les produits pour lesquels la Belgique présente un degré élevé de dépendance. En d'autres termes, y a-t-il des produits que la Belgique importe de l'étranger de manière très concentrée ? Si c'est le cas, quelles sont les caractéristiques de ces produits et quels sont les partenaires commerciaux par rapport auxquels notre pays pourrait être très vulnérable en cas de perturbation ? Grâce à une méthodologie adaptée, nous tenterons de dresser une liste de produits qui traduit une forte dépendance de la Belgique vis-à-vis de l'étranger. Nous ap-

pellons ces derniers «produits dépendants». Une telle liste est importante car elle permet d'identifier les produits pour lesquels la Belgique présente un certain degré de vulnérabilité. Disposer de cette liste nous permettra ensuite de développer des stratégies appropriées pour réduire ces dépendances.¹¹ Bien que la méthodologie, que nous expliquerons ci-après, contribue à mieux apprécier les produits dépendants, nous nous intéressons tout d'abord aux produits dépendants de nature stratégique. Ces produits seront désignés comme des produits dépendants «stratégiques» dans l'article. Mais comment définir ce qui est stratégique ? Pour ce faire, les travaux antérieurs de la Commission européenne qui catégorisent les produits comme stratégiques-non stratégiques en fonction de leur portée¹² constituent une référence. La Commission européenne considère que les produits sont stratégiques lorsqu'ils peuvent être utilisés dans les secteurs suivants : défense, soins de santé et/ou contribution à la transition écologique et/ou numérique.¹³

Avant d'entrer dans le détail des caractéristiques des produits et des

partenaires commerciaux, examinons brièvement l'ensemble des données retenues pour sélectionner une liste de produits dits dépendants et de la méthodologie.

MÉTHODOLOGIE ET ENSEMBLE DE DONNÉES UTILISÉS

Afin de parvenir à une liste finale de produits dépendants (stratégiques) pour la Belgique, nous appliquons une méthodologie en deux étapes à un ensemble de données commerciales. Ces données sont issues de l'ensemble de données BACI de l'institut de recherche français CEPII. Cet ensemble de données contient des données annuelles sur le commerce mondial de marchandises d'environ 5.000 marchandises,





entre les pays. Plus précisément, pour un bien X défini, ces données indiquent l'importateur, l'exportateur, le volume des échanges et la valeur commerciale correspondante.¹⁴ Les données sont disponibles pour plusieurs années et remontent jusqu'à 1995.¹⁵

Comme mentionné ci-dessus, une méthodologie en deux étapes est privilégiée. Nous établissons des indicateurs au niveau de chaque produit individuel que la Belgique importe. Concrètement, nous construisons les indicateurs suivants pour notre pays au niveau des produits : la part des importations de pays hors Union européenne dans la part totale des importations et le de-

gré selon lequel ces importations sont concentrées parmi les potentiels partenaires commerciaux. Ensuite, après avoir calculé ces indicateurs, nous imposons pour chaque indicateur une valeur limite qu'un produit doit respecter pour être considéré comme un produit dépendant.

Un produit dépendant est un produit qui satisfait simultanément aux deux conditions suivantes sur la base de deux indicateurs (I.1 et I.2) :

1) La fraction des importations Extra-européennes est supérieure à 50 % des importations totales (I.1).

2) La concentration des importations, mesurée par l'indice Herfindahl, est au moins de 0,4¹⁶ (I.2).

RÉSULTATS

Le graphique 5 ci-dessous offre un aperçu de l'ensemble de ce processus. Concrètement, nous commençons avec 4.590 produits pour la Belgique. Cela signifie qu'il existe, pour notre pays, des informations sur les partenaires commerciaux et les valeurs échangées dans la base de données BACI pour 4.590 produits individuels. Après avoir appliqué l'indicateur I.1 et imposé la condition sur ce nombre, il nous reste 1.571 produits. Ces 1.571 produits sont, par conséquent, caractérisés par un niveau élevé d'importations Extra-européennes. Lorsque nous appliquons l'indicateur I.2 pour ces 1.571 produits restants et imposons le seuil, certains produits sortent à nouveau du panier. Il ne reste alors que 359 produits qui représentent des produits dits dépendants. Ces produits sont principalement importés de l'extérieur de l'Union européenne et leur importation s'avère également très concentrée. A noter que ces 359 produits comprennent aussi





bien des produits de nature stratégique que non stratégique. Nous souhaitons exclure cette dernière catégorie de toute analyse ultérieure dans cette étude. En examinant de plus près chaque produit en fonction de ses applications concrètes, 158 produits dépendants de nature stratégique sont finalement retenus. Ces 158 produits trouvent donc leur application dans les domaines de la santé, de la défense et des technologies vertes ou numériques.

Dans les graphiques ci-dessous, nous examinons plus en détail les caractéristiques de ces produits dépendants.

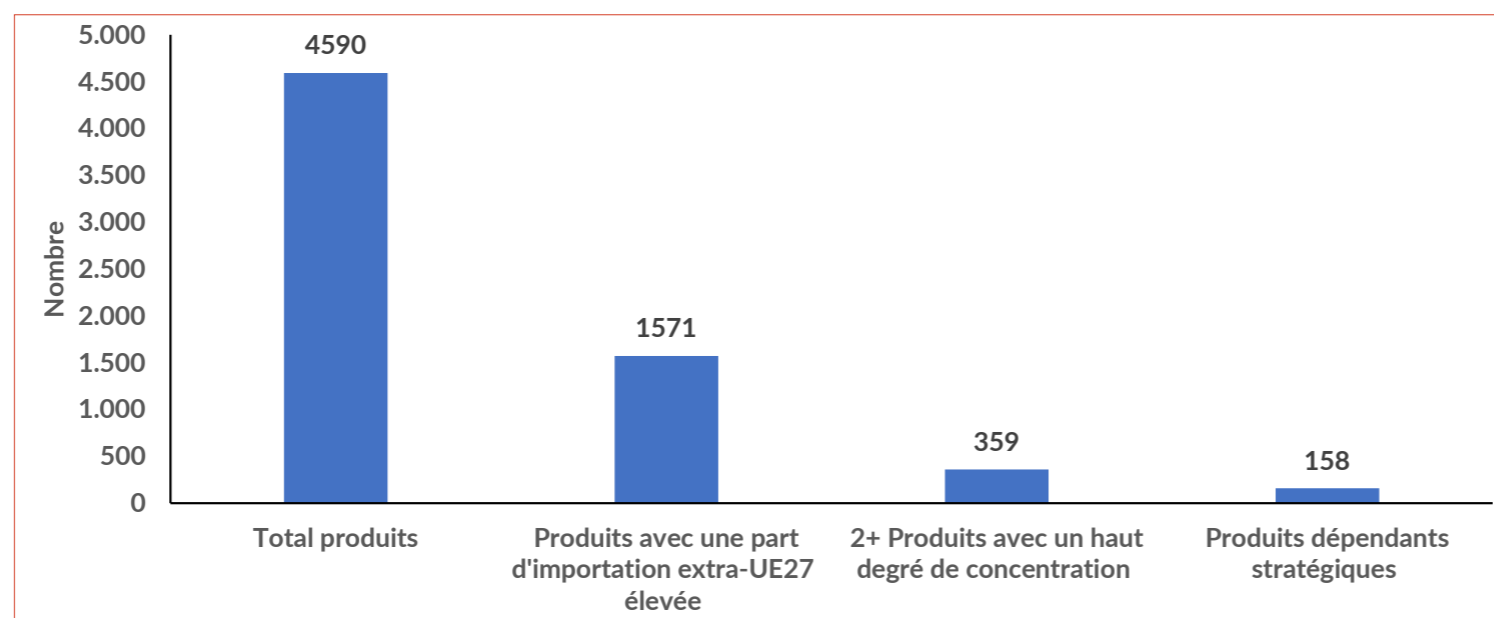
L'examen porte d'une part, sur la nature des produits en fonction de grandes catégories de produits et, d'autre part, sur l'origine de tous ces produits.

Le graphique 6 donne un aperçu des catégories de produits globales que l'on peut trouver dans ce groupe de produits dépendants. La valeur totale des importations y est donnée par catégorie. Nous distinguons plusieurs catégories/sous-groupes de produits : produits chimiques, métaux, produits alimentaires, etc. Le graphique opère également une distinction entre les deux catégories de produits dépendants

(stratégiques (S) et non-stratégiques (NS). Les barres bleues indiquent la valeur des importations de produits dépendants non stratégiques, et les barres oranges la valeur des importations de produits dépendants stratégiques.

Le graphique montre clairement que les produits chimiques constituent le groupe prépondérant en termes de valeur d'importation et que la majeure partie de la valeur d'importation est constituée de produits chimiques stratégiques au sein de ce groupe. Pour le deuxième groupe qui comprend les métaux, la valeur des importations est aussi principalement de nature stratégique.¹⁷

Graphique 5. Processus d'identification des produits dépendants stratégiques

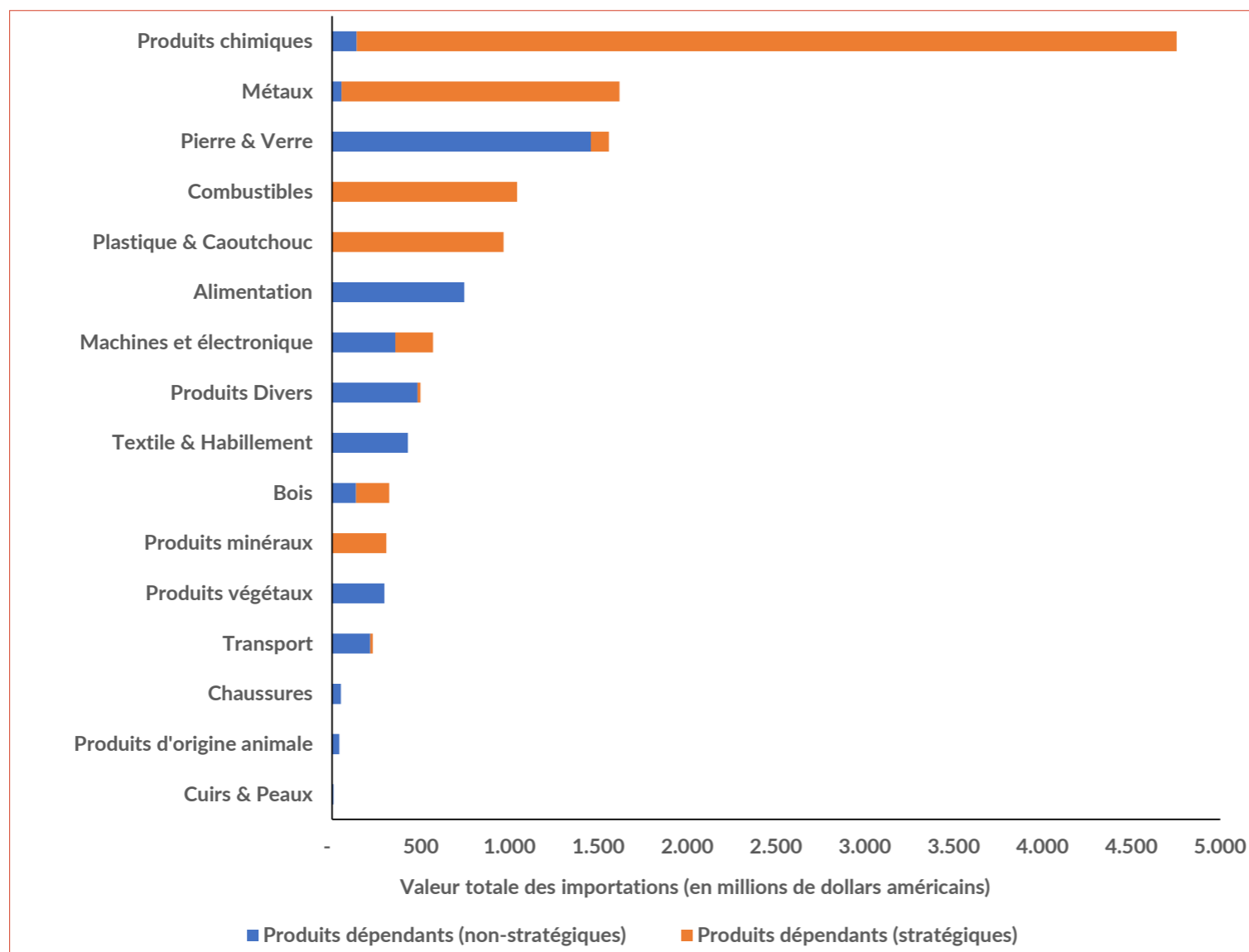


Source: calculs propres à partir des données de BACI.

Le graphique suivant présente un aperçu des principaux partenaires commerciaux en matière de produits dépendants de nature stratégique. Pour établir ce graphique, nous partons de la valeur totale des importations de l'ensemble du groupe de produits dépendants stratégiques, pour ensuite calculer la valeur totale des importations par partenaire commercial. Le rapport entre ces deux valeurs donne le résultat présenté par le graphique ci-dessous. Soulignons que nous nous sommes limités aux 10 prin-



Graphique 6. Valeur des importations des produits dépendants par type et catégorie



Source : BACI, calculs propres, les valeurs d'importation sont toujours des moyennes sur les années 2017-2019.

cipaux partenaires commerciaux pour des raisons de lisibilité. Singapour est le principal partenaire commercial¹⁸ pour les produits dépendants stratégiques. En termes de valeur des importations, 26 %

des importations proviennent de Singapour. Les États-Unis sont notre deuxième partenaire avec 19 %, suivis par la Russie (16 %). Il convient de noter que la Chine n'est pas vraiment un partenaire principal

en termes de valeur des importations et que la Russie joue un rôle majeur et se classe au 3e rang selon cet indicateur.¹⁹

Si nous ne prenons pas la valeur des importations comme indicateur, mais le nombre de produits stratégiques que chaque pays «livre» à la Belgique, le classement est différent par rapport au graphique ci-dessus. Les États-Unis fournissent 135 des

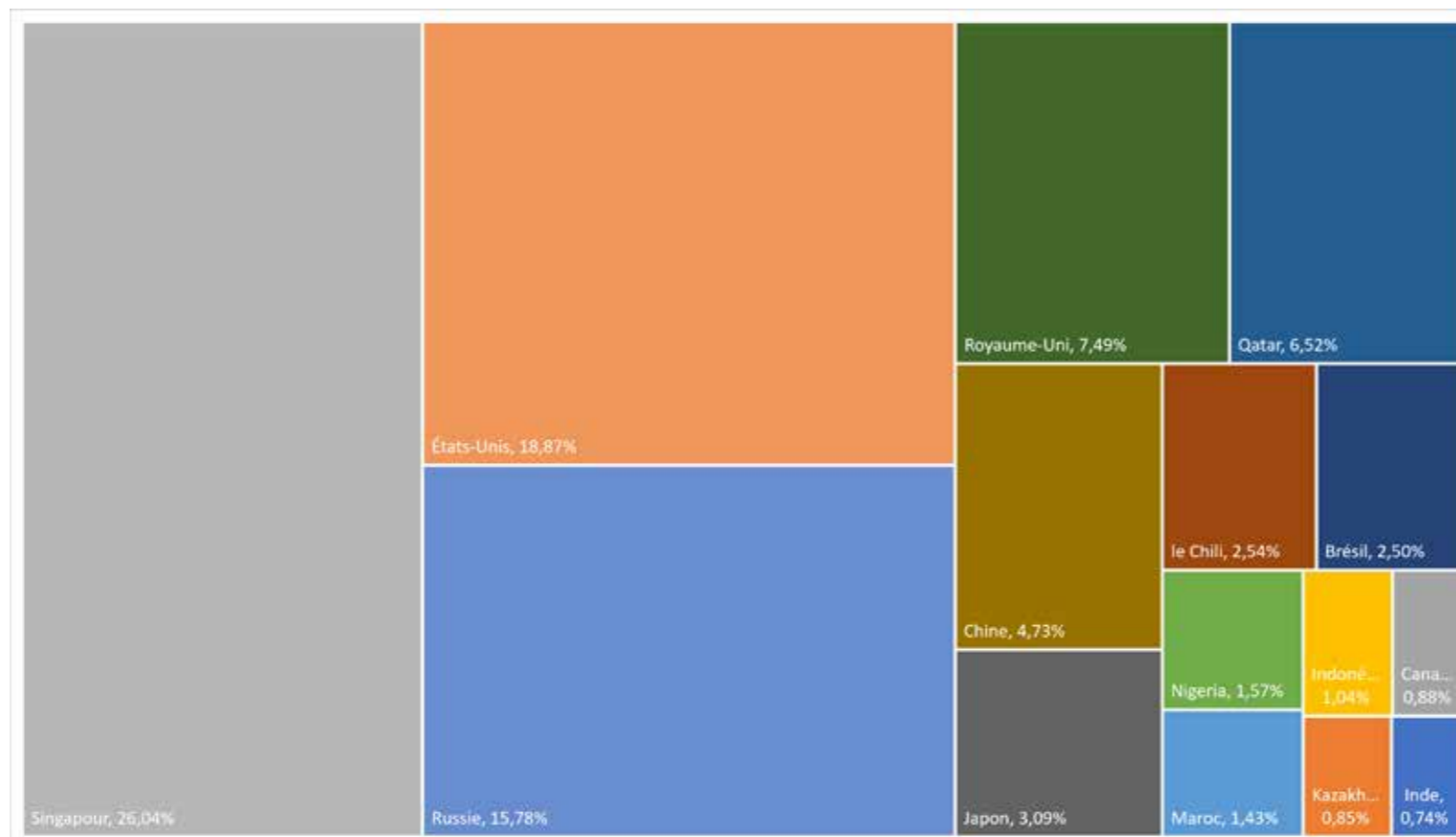
Tableau 1. Nombre de produits dépendants stratégiques par partenaire commercial

Partenaire	Nombre de produits
Australie	28
Brésil	32
Russie	35
Thaïlande	35
Israël	38
Corée du Sud	40
Singapour	40
Turquie	50
Canada	61
Inde	78
Japon	78
Suisse	90
Chine	114
Royaume-Uni	125
États-Unis d'Amérique	135

Source: BACI, calculs propres.



Graphique 7. Principaux partenaires commerciaux des produits dépendants stratégiques



Source : BACI, calculs propres. Les valeurs d'importation sont toujours des moyennes sur les années 2017-2019.

158 produits, suivis par le Royaume-Uni (125) et la Chine (114)²⁰. Bien que des réserves puissent être émises quant à l'importance de chaque partenaire commercial en termes d'importations totales de chaque produit, le tableau 1 donne une indication de l'importance de chaque partenaire de biens stratégiques pour la Belgique. Il sera important d'étudier de près ces listes de marchandises provenant de

ces principaux fournisseurs et de voir si des solutions sont disponibles pour réduire les dépendances.

Le tableau 2 présente un certain nombre d'indicateurs à propos des 158 produits dépendants stratégiques. Le premier indicateur du tableau est la classification BEC Générique/Spécifique. Il s'agit d'un système développé par les Nations Unies

pour obtenir une classification des produits. BEC est l'abréviation de Broad Economic Categories. Dans la pratique, nous distinguons deux groupes de produits : spécifique et générique. Cette méthode de classification contribue à connaître la nature des produits. Lorsqu'un produit est classé comme «spécifique», cela signifie qu'il est utilisé dans des processus très spécifiques et qu'il est donc difficile à substituer. À l'autre extrême, la catégorie «générique» indique une substitution facile. Nous constatons que la grande majorité des 158 produits sont de nature «spécifique», ce qui rend la substitution beaucoup plus difficile.²¹

La Belgique n'est pas le seul acheteur de produits dans le commerce international. La ligne 3 'score de centralité' évalue dans quelle mesure tous les importateurs se fournissent auprès d'un acteur central pour un produit déterminé (partenaire commercial). Si le commerce d'une marchandise est très centralisé et que tous les importateurs dépendent fortement d'un acteur particulier, le réseau est très vulnérable si un choc survient chez cet acteur central. Pour établir ces mesures, on a calculé par produit dans notre base de données un score qui a été converti en une échelle de 1 à 5.²² Plus la centralité est élevée, plus le score est élevé et



plus le risque est grand dans le réseau. En moyenne, la centralité est de 2,9 pour les 158 produits, ce qui est plutôt faible. Le tableau montre que la valeur la plus courante est 1 (voir Mode). Cela signifie que le réseau commercial n'est pas très centralisé pour une grande partie des 158 produits. Bien que la Belgique importe tous les produits de manière très concentrée, il apparaît que certains produits ne sont pas importés de manière centralisée par d'autres pays. En bref, il existe des possibilités de substitution du partenaire commercial par notre pays, ce qui permet de réduire la dépendance.

L'indicateur « Matière première critique », dans la présente étude vise à donner un aperçu du nombre de produits qui peuvent être considérés comme des matières premières critiques parmi les 158 produits²³. Lorsque nous sélectionnons des matériaux cruciaux, 16 matières premières critiques uniques peuvent être distinguées dans la liste.²⁴

Les indicateurs restants fournissent davantage d'informations sur les conditions que nous avons appliquées pour parvenir à la liste des produits dépendants. L'indice Herfindahl moyen est de 6.156 (0,6156), ce qui signifie que

notre pays importe en moyenne un produit stratégique dépendant de 1,6 partenaire commercial (1/0,61). On remarque également que le maximum est de 10.000, ce qui correspond au maximum en termes de concentration. Il y a donc des produits que la Belgique a entièrement importés d'un seul partenaire sur l'ensemble de la période, comme les cellules pour batteries et les équipements pour la télégraphie par exemple. Si l'on examine la part des pays hors

Union européenne dans l'importation de ces 158 produits, on constate qu'en moyenne ce groupe est responsable de 89% des importations par produit, avec un minimum de 67 %. Pour chacun des 158 produits, un aperçu du principal partenaire commercial est disponible. On constate que ce partenaire représente une part de 76 % des importations en moyenne, avec un minimum de 50 % pour chacun de ces 158 produits, ce qui est considérable.

Tableau 2. Aperçu des principaux indicateurs des produits dépendants stratégiques

Indicateur	Quantité	Moyenne	Minimum	Maximum	Mode
BEC Générique	54				
BEC Spécifique	90				
Score de centralité		2,89	1	5	1
Matière première critique	16				
HHI		6.156	4.018	10.000	
Part de l'import extra-UE		89%	67%	100%	
Part dans les imports du partenaire principal		76%	50%	100%	

Note : données sources BACI, calculs propres. Ce tableau rassemble un certain nombre d'indices concernant la liste des 158 produits dépendants stratégiques. Le mode est un indice statistique qui reflète la valeur la plus fréquente. Pour le score de centralité, il est de 1, ce qui signifie que la majorité des 158 produits ont un score de 1 pour cet indicateur. L'échelle de l'indice HHI a été ajustée à une échelle allant de 0 à 10.000. Cependant, l'interprétation est analogue à celle de l'HHI. Un HHI de 10.000 signifie qu'un pays est responsable de toutes les exportations vers la Belgique.



CONCLUSIONS

L'analyse sectorielle a montré quels secteurs industriels étaient fortement dépendants des importations pour leurs processus de production et ceux qui sont à l'origine de la valeur ajoutée dans la demande finale domestique. Nous avons constaté que le niveau des intrants étrangers dans les secteurs industriels belges était de 44,8%. En ce qui concerne l'origine de la valeur ajoutée, nous constatons que l'industrie belge dépend principalement (26,6%) d'intrants provenant des autres Etats membres de l'Union européenne. En termes de valeur ajoutée, 18,3% de la demande domestique de l'industrie belge provient de pays hors de l'Union européenne. Les Pays-Bas et la Belgique se caractérisent plus que l'Allemagne et la France par une dépendance économique importante vis-à-vis des pays hors de l'Union européenne pour leur demande finale domestique.

Au niveau des produits, nous constatons que la Belgique compte 359 pro-

duits dépendants. Lorsque nous filtrons davantage les produits, nous en retenons 158 que nous pouvons qualifier de stratégiques. Il s'agit de produits utilisés dans le secteur médical, la défense, les technologies durables et/ou la numérisation. Les principaux partenaires commerciaux en termes de valeur d'importation de produits dépendants stratégiques sont Singapour, les États-Unis, la Russie, le Royaume-Uni, le Qatar et la Chine. La Chine occupe une place prépondérante en termes de nombre de produits stratégiques. La Chine est l'un des pays importateurs de 114 de ces

158 produits. Seuls les États-Unis et le Royaume-Uni la dépassent. Si l'on considère la nature de ces marchandises, ces produits dépendants stratégiques sont principalement des métaux et des produits chimiques. Certains d'entre eux sont également des matières premières critiques. Dans notre liste, les marchandises sont principalement de nature intermédiaire et sont parfois utilisées dans des processus très spécifiques.

Au niveau sectoriel, l'analyse atteint ses limites, car les dernières données disponibles portent sur l'année 2018. Un



autre problème qui se pose avec l'analyse sectorielle est l'agrégation de certains secteurs. Néanmoins, l'analyse des produits complète l'analyse sectorielle en fournissant une image plus détaillée.

L'analyse au niveau produit a également ses limites. Tout d'abord, l'ensemble de données utilisé est soumis à certaines limitations. Si la série de données donne un aperçu des flux d'exportation et d'importation entre les pays, une grande incertitude subsiste quant à savoir si le pays qui importe le bien en question l'utilise également pour la consommation ou la production. Un importateur peut également

exporter le produit vers un pays tiers après une courte période sans le traiter davantage. Ce type de flux commercial conduit dans une certaine mesure à des classifications erronées et peut influencer les résultats.

Deuxièmement, une méthodologie utilisée est toujours soumise à certains choix, notamment les indicateurs utilisés et leurs valeurs limites. Cela peut conduire à des situations où certains produits sont considérés comme stratégiquement dépendants, bien que ce ne soit pas le cas. En outre, des produits peuvent être négligés. Certains produits critiques peuvent se situer juste en des-

sous des seuils appliqués, et donc être qualifiés de non dépendants.

Néanmoins, ces réserves n'invalident pas les résultats de cette étude et ne peuvent nous empêcher de poursuivre notre travail. Par ailleurs, cette analyse n'est qu'une première approche. Une expertise supplémentaire sera, en effet, nécessaire pour parvenir à une liste correcte des produits qui sont stratégiquement dépendants. En outre, discuter de cette étude avec les parties prenantes permet de les sensibiliser à la problématique et peut servir de premier forum pour discuter des solutions potentielles.

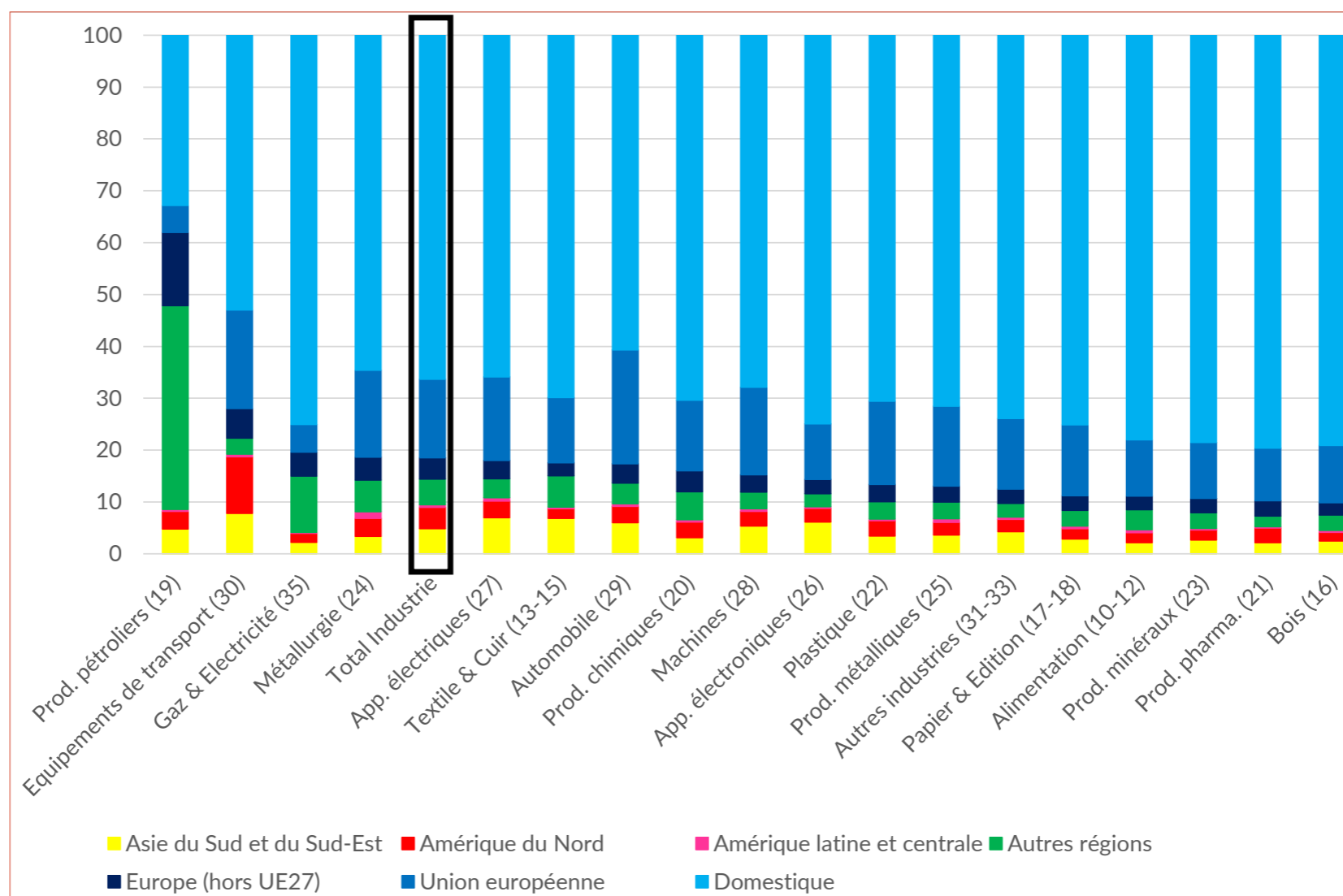
Enfin, nous tenons à souligner que la vulnérabilité d'une chaîne de valeur englobe plus d'aspects que la disponibilité des matières premières et auxiliaires. Les produits finis ne sont pas créés uniquement à partir de matières premières et de fournitures. L'indisponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée ou le piratage, par exemple, peuvent également constituer un risque pour les chaînes de valeur. Ces derniers aspects doivent donc faire l'objet d'une attention supplémentaire.





ANNEXE 1. RÉPARTITION DE LA VALEUR AJOUTÉE DANS LA DEMANDE DOMESTIQUE DE L'INDUSTRIE EN 2018, EN %

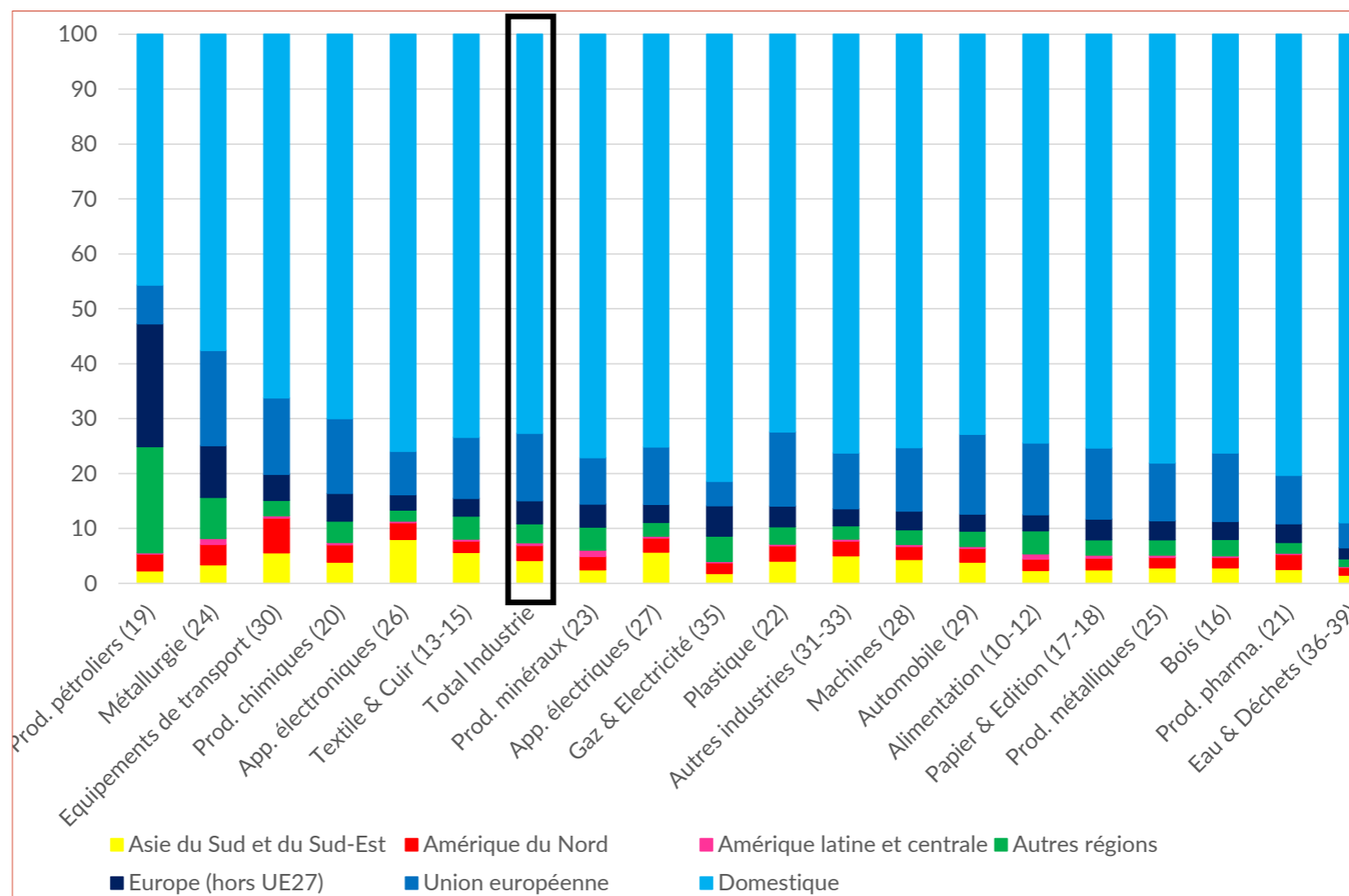
Graphique 8. Répartition de la valeur ajoutée dans la demande finale domestique de l'industrie en France, 2018, en %



Source : TiVA (OCDE).



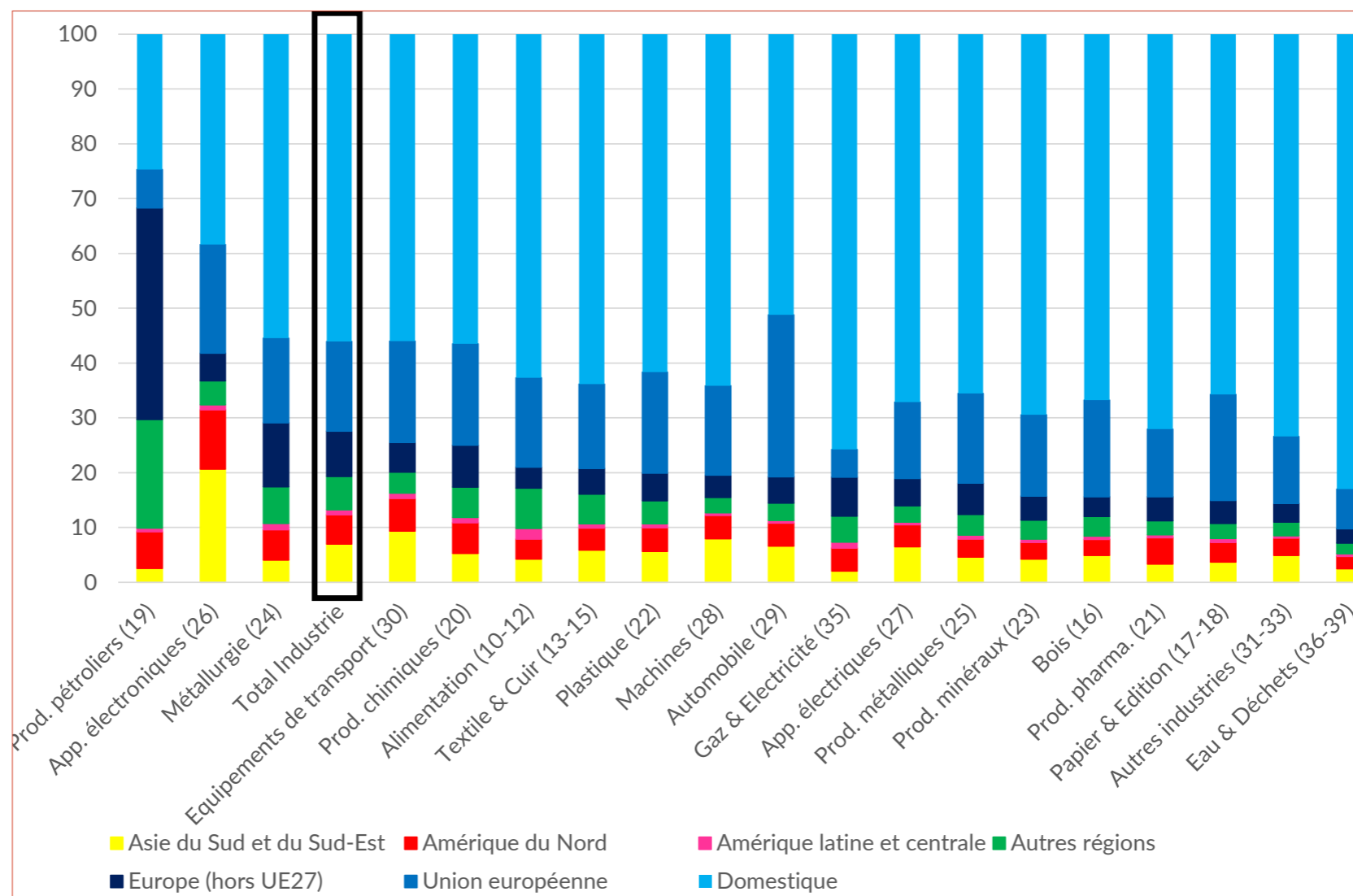
Graphique 9. Répartition de la valeur ajoutée dans la demande finale domestique de l'industrie en Allemagne, 2018, en %



Source : TiVA (OCDE).



Graphique 10. Répartition de la valeur ajoutée dans la demande finale domestique de l'industrie aux Pays-Bas, 2018, en %



Source : TiVA (OCDE).



NOTES

- 1 E. Dhyne et C. Duprez, Le monde est un village... L'intégration des entreprises belges au sein de l'économie mondiale, BNB, Revue économique de septembre 2017. [↪](#)
- 2 Cette analyse est basée sur le chapitre complémentaire du rapport du screening horizontal des secteurs, 2020 (Observatoire des prix, ICN). [↪](#)
- 3 Nous nous focaliserons donc ci-après davantage sur la dépendance économique du côté de l'offre étrangère, mais sans pour autant minimiser l'importance de la demande étrangère. [↪](#)
- 4 Contrairement à l'approche directe qui se limite aux flux bilatéraux entre l'industrie belge et son pays fournisseur direct. [↪](#)
- 5 Lucian CERNAT, European Commission, Trade policy reflections beyond the COVID19 outbreak, 2020. [↪](#)
- 6 Cette part des importations Extra-UE27 a légèrement augmenté avec le temps, elle est passée de 15,5 % en 2005 à 18,3 % en 2018, comme par exemple, l'industrie pétrolière (NACE 19 ; + 32,5 points de pourcentage) et le Gaz & Electricité (+13,8 points de pourcentage). Par contre, certains secteurs industriels belges ont vu leur dépendance aux importations Extra-UE27 diminuer avec le temps comme les autres produits minéraux non-métalliques (-6,3 points de pourcentage) et les autres industries (-5,3 points de pourcentage). [↪](#)
- 7 Ce ratio tombe à 20,5 % si l'industrie pétrolière n'est pas prise en compte. [↪](#)
- 8 La répartition des pays par zone géographique est disponible via la publication de l'OCDE : [Guide to OECD's Trade in Value Added \(TiVA\) \(pp 44-45\)](#). [↪](#)
- 9 Plus précisément, la demande domestique est composée de la consommation privée, de la consommation des administrations publiques, de la formation brute de capital fixe ainsi que des variations de stocks. On ne tient compte dans cette étude que de la demande domestique satisfaite par la production intérieure, mais pas de celle satisfaite par les importations finales qui ne rentrent pas en compte dans le processus de production domestique belge. [↪](#)



- 10 Par exemple, l'industrie automobile belge peut importer les pièces détachées d'une voiture en provenance des Pays-Bas (où une couche de peinture métallisée est appliquée sur la carrosserie pour une valeur ajoutée de 2.000 euros) mais qui ont été construites en Allemagne (conception et fabrication des pièces détachées de la voiture pour une valeur ajoutée de 20.000 euros). L'industrie allemande a utilisé entre autres des composants électroniques en provenance d'Asie du Sud et du Sud-Est pour une valeur de 3.000 euros. L'assemblage des différentes pièces de la voiture a été réalisé en Belgique. La voiture est vendue en Belgique. L'approche directe indiquera que les Pays-Bas ont exporté des pièces détachées pour 25.000 euros vers la Belgique. L'approche indirecte précisera qu'en termes de valeur ajoutée l'industrie automobile belge dépend davantage de l'Allemagne (20.000 euros) que d'Asie du Sud (3.000 euros) et du Sud-Est ou des Pays-Bas (2.000 euros). [↪](#)
- 11 Si l'analyse montre, par exemple, que notre pays est fortement dépendant du partenaire commercial A pour l'importation du produit X, alors notre pays a intérêt à réduire cette dépendance. Peut-être existe-t-il des produits de substitution pour le produit X, ou des partenaires commerciaux alternatifs. Notez que la réduction de la dépendance est certainement importante dans le cas où le produit X est un produit nécessaire. Pour un tel produit, le stockage peut être une voie viable à suivre. [↪](#)
- 12 Voir SWD (2021) 352: Strategic dependencies and capacities. Ce texte a, par ailleurs, servi de base à la méthodologie employée. [↪](#)
- 13 Notez, d'une part, qu'il s'agit d'une définition très large et qu'elle peut s'appliquer à de nombreux produits dans ces secteurs. D'autre part, cette définition du qualificatif « stratégique » est peut-être trop limitée. Après tout, on peut certainement faire valoir que la nourriture a un caractère stratégique et qu'une pénurie de nourriture peut entraîner des troubles sociaux. Pour contrer cette ambiguïté, nous l'avons inclus dans la liste des produits stratégiques et non stratégiques. Des analyses complémentaires sur les produits non stratégiques sont donc toujours envisageables. En Australie, par exemple, le concept de biens stratégiques est considéré de manière plus large. Dans ce pays, les flux d'importation concentrés sont plutôt sélectionnés afin de déterminer si la pénurie d'un bien menace de manière significative le bien-être des Australiens. Voir à ce sujet : Productivity Commission 2021, Vulnerable Supply Chains, Rapport d'étude, Juillet 2021. [↪](#)
- 14 Cependant, les échanges commerciaux entre deux pays pour un produit particulier sont exclus lorsque la valeur totale échangée est inférieure à 1000 USD. Les données sont disponibles gratuitement après un simple enregistrement via le lien suivant : http://www.cepii.fr/CEPII/en/bdd_modele/bdd_modele_item.asp?id=37. [↪](#)



- 15 Bien que les données remontent à 1995, dans l'analyse, nous exploitons les données de la période 2017-2019. Plus précisément, nous utilisons une valeur moyenne au niveau « importateur-exportateur-produit ». Utiliser des moyennes permet de lisser l'impact d'événements annuels ponctuels qui affectent le commerce d'un produit particulier entre le pays A et le pays B. [↪](#)
- 16 Plus précisément, cet indice mesure le degré de concentration des importations. Pour chaque produit, la formule suivante est calculée : $HHI_{ik} = \sum_j^N s_{ijk}^2$. Dans cette formule, S représente la part de l'exportateur i dans l'importation totale du produit k d'un pays, la Belgique par exemple. L'indice a deux valeurs extrêmes, 0 et 1. Une valeur proche de 0 signifierait que la Belgique importe très largement un certain produit. Une valeur de 1 signifierait que toutes les importations du produit en question proviennent d'un seul partenaire commercial. Nous utilisons une valeur seuil de 0,4, ce qui signifie qu'un produit est importé de 2,5 partenaires commerciaux en moyenne. [↪](#)
- 17 La valeur des importations illustrée dans le graphique 6 constitue la somme des valeurs des importations des différents produits qui composent cette catégorie. L'analyse du nombre de produits dans chaque catégorie, révèle à nouveau que les produits chimiques et les métaux sont en tête de liste avec respectivement 70 et 29 produits individuels. Les deux catégories représentent environ 63 % (99/158) du nombre de produits stratégiques. [↪](#)
- 18 Toutefois, un commentaire s'impose à la lecture de ce graphique 7. En ce qui concerne la première place détenue par Singapour, son rôle de pays de transit international peut avoir influencé le résultat. Les données dont nous disposons indiquent les flux d'importation directs, et donc pas nécessairement le pays d'origine réel de la transaction commerciale. En d'autres termes, le rôle de Singapour peut avoir été surestimé et le rôle des autres pays en tant que fournisseurs de produits dépendants sous-estimé. Il est possible qu'une entreprise belge achète un produit dans le pays X, mais que ce produit fasse un détour par Singapour pour diverses raisons. Les données dont nous disposons attribuent dans ce cas l'importation à Singapour. Il s'agit malheureusement d'une réalité des données. Idéalement, ces données devraient être affinées pour tenir compte du transit. Il importe donc de relier ces chiffres aux données réelles de production des produits afin de déterminer si la source d'importation est correcte. [↪](#)
- 19 L'examen des produits qui à l'origine des résultats de la Chine et de la Russie montre que la Chine joue un rôle prépondérant dans la fourniture de métaux (rares) : Aluminium, Gallium, Hafnium,...., et de produits chimiques (APIs : Active Pharmaceutical Ingredients). Quant à la Russie, sa place résulte principalement de son rôle de fournisseur de LNG (après le Qatar) et de fournisseur de métaux. [↪](#)



- 20 Ces chiffres sont basés sur un simple comptage des partenaires commerciaux dans la liste des produits stratégiques. Pour chacun des 158 produits, nous connaissons nos pays partenaires ; une simple addition du nombre de fois où chaque pays partenaire apparaît dans la liste indique le nombre de produits que chaque pays fournit à la Belgique. Remarque : il est par exemple très probable que la part de la Chine dans le total des importations belges pour un ou plusieurs produits des 114 comptabilisés soit faible. [↪](#)
- 21 Le fait que la substitution soit difficile signifie que la Belgique est très vulnérable aux problèmes liés à l'importation. Lorsque le partenaire commercial subit un choc et que les importations deviennent plus difficiles, notre pays est très vulnérable. Des stratégies pour limiter le risque s'imposent donc, qu'il s'agisse du stockage, de l'investissement dans la R&D pour découvrir des alternatives possibles, par exemple. Il est clair que cette dernière stratégie aura un effet à long terme mais ne diminuera pas le risque à court terme. [↪](#)
- 22 Concrètement : nous avons calculé dans un premier temps pour tous les produits dans la base de données un score de centralité et les avons classés par ordre croissant. Sur la base de ce classement, cinq groupes de taille égale ont été établis et le score de centralité a été calculé pour chaque groupe. Le groupe dont la moyenne était la plus faible obtenait la valeur de 1 ; le groupe dont la moyenne était la plus élevée la valeur de 5. [↪](#)
- 23 Il s'agit de matériaux considérés comme critiques par la Commission européenne en raison du rôle majeur qu'ils jouent dans la transition écologique. Ce qui distingue également ces matériaux, c'est le fait que leur approvisionnement comporte des risques élevés : concentré et/ou dans des régions où la gouvernance est plus faible. La Commission européenne établit une liste de ces matériaux de manière périodique. La dernière liste comprend 30 matériaux, tels que le cobalt et le lithium notamment. Pour plus d'informations sur ces matériaux : https://ec.europa.eu/growth/sectors/raw-materials/areas-specific-interest/critical-raw-materials_en. [↪](#)
- 24 Certains matériaux peuvent se distinguer plus précisément en plusieurs codes produits spécifiques. Nous n'en tenons pas compte dans cette analyse et retenons 30 matériaux critiques uniques. [↪](#)



STATISTISCHE ANALYSE VAN HET GECUMULEERDE INFLATIEVERSCHIL MET DE VOORNAAMSTE BUURLANDEN

Sarah Van Cauwenbergh, in samenwerking met Céline Rigby,
dienst Prijzen en Marktwerving, Algemene Directie Economische Analyses en Internationale Economie

In het jaarverslag 2016¹ analyseerde het Prijzenobservatorium de diensteninflatie in België. Het verslag ving aan met een gedetailleerde beschrijving van het verloop van de totale inflatie en zijn verschillende componenten in België en in de drie voornaamste buurlanden over de periode 1998-2016. Het voorliggende artikel betreft een actualisering van deze statistische analyse, namelijk tot het eerste kwartaal 2022². In dit artikel komen de meest recente prijsevoluties dus niet aan bod, de volledige impact van de oorlog tussen Rusland en Oekraïne is bijgevolg niet verwerkt in deze studie. Dit artikel gaat tevens dieper in op de toestand in de buurlanden afzonderlijk, waar de voorgaande studie voornamelijk het gemiddelde van de buurlanden bestudeerde. De berekeningen werden gedaan op basis van het Geharmoniseerd Indexcijfer der Consumptieprijzen (GICP), een Europese geharmoniseerde consumptieprijsindex die vergelijkingen tussen België en de buurlanden mogelijk maakt.

Er dient opgemerkt te worden dat deze analyse geen beeld geeft over de verschillen in prijsniveaus tussen landen en dat de analyse beperkt blijft tot het in kaart brengen van de verschillen in gecumuleerde inflatie.

GEWICHTEN VAN HET GICP IN BELGIË EN DE VOORNAAMSTE BUURLANDEN

Tussen 2006 en 2022 is het relatieve gewicht van vooral de bewerkte levensmiddelen, maar ook van energie en diensten in België³, Duitsland, Frankrijk en Nederland toegenomen ten nadele van de niet-bewerkte levensmiddelen en de niet-energetische industriële goederen. Enkel in Nederland nam het relatieve gewicht van de diensten af tussen 2006 en 2022.⁴

In 2022 hadden de bewerkte levensmiddelen binnen de totale consumptie-

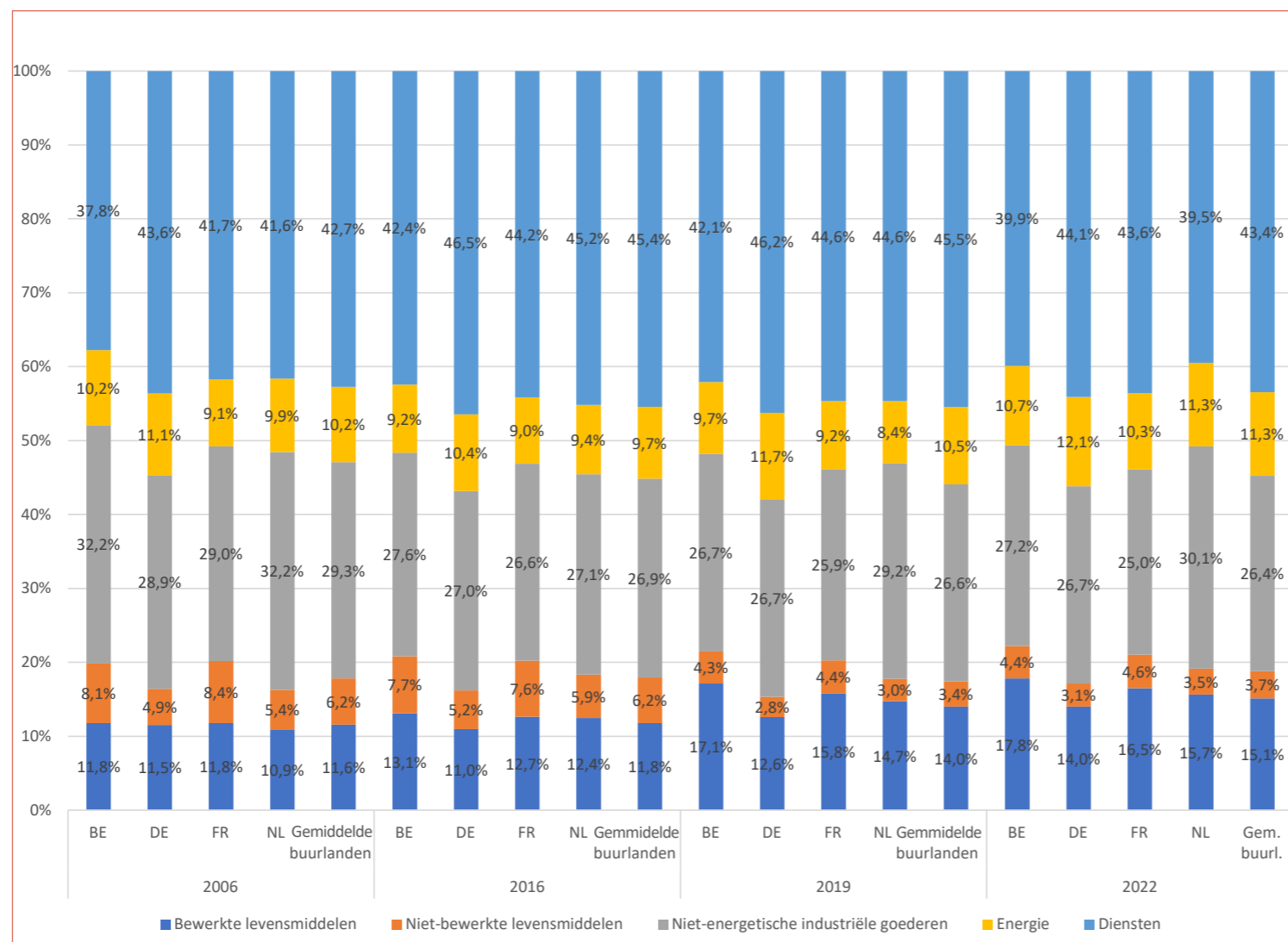
korf een gewicht van 17,8 % in België, terwijl dit gemiddeld 15,1 % was in de drie voornaamste buurlanden⁵ (14,0 % in Duitsland, 16,5 % in Frankrijk en 15,7 % in Nederland). Het gewicht van de diensten bedroeg 39,9 % in België tegenover 43,4 % in de drie voornaamste buurlanden (44,1 % in Duitsland, 43,6 % in Frankrijk en 39,5 % in Nederland). Het gewicht van energie liep op tot 10,7 % in België tegenover 11,3 % in de drie voornaamste buurlanden (12,1 % in Duitsland, 10,3 % in Frankrijk en 11,3 % in Nederland). Het gewicht van de niet-bewerkte levens-





Evolutie van de gewichten van de grote productgroepen in de geharmoniseerde index der consumptieprijzen in België en de voornaamste buurlanden

(In %)



Bronnen: EC, FOD Economie, Statbel.

middelen bedroeg 4,4 % in België tegenover 3,7 % in de drie voornaamste buurlanden (3,1 % in Duitsland, 4,6 % in Frankrijk en 3,5 % in Nederland). De niet-energetische industriële goederen

tot slot hadden een gewicht van 27,2 % in België tegenover 26,4 % in de drie voornaamste buurlanden (26,7 % in Duitsland, 25,0 % in Frankrijk en 30,1 % in Nederland).

ANALYSE VAN HET INFLATIEVERSCHIL MET DE VOORNAAMSTE BUURLANDEN

In België ligt de inflatie voor energie (gemiddeld 5,0 %) en voor bewerkte levensmiddelen (gemiddeld 2,8 %) over de ganse periode 2006-2022 hoger dan de gemiddelde totale inflatie (2,2 %). De inflatie voor energie kent een zeer volatiel verloop. Sinds 2016 ligt de inflatie voor energie (gemiddeld 11,1 %) in België hoger dan de gemiddelde totale inflatie (2,6 %), voordien (in de periode 2006-2016) was dit niet het geval.

Tussen de periodes 2006-2016 en 2016-2022 is de gemiddelde inflatie voor energie sterk toegenomen (van 1,5 % tot 11,1 %), in tegenstelling tot de bewerkte en niet-bewerkte levensmiddelen.

In vergelijking met de periode 2006-2016 is de volatiliteit van de bewerkte levensmiddelen afgenomen in de periode 2016-2022, terwijl deze voor de andere productgroepen is toegenomen (met uitzondering van de diensten, waarvoor de volatiliteit nagenoeg gelijk bleef). Voor elk van de productgroepen is de volatiliteit groter in de periode



2019-2022 dan in de periode 2016-2019 (maar voor de bewerkte levensmiddelen en de diensten bleef het zeer beperkt).

Alle productgroepen kenden in de recente periode een enorme toename van de inflatie. Over de ganse beschouwde periode bereikten energie, diensten en niet-energetische industriële goederen hun hoogste niveau in het eerste kwartaal 2022.

In 2020 bedroeg de totale inflatie in België gemiddeld 0,4 % tegenover 1,2 % in 2019. Deze sterke daling van het prijsstijgingstempo was voornamelijk te verklaren door de daling van de inflatie van de energieproducten. Het waren vooral de prijzen voor vloeibare brandstoffen (als gevolg van de forse daling van de gemiddelde prijs van aardolie in euro) en gas (te wijten aan de lagere aardoliekoers, een overaanbod aan gas als gevolg van een bijzonder zachte winter 2019-2020 en een afname van de mondiale vraag ten gevolge van de economische vertraging door de coronacrisis) die een bijzonder sterke daling kenden op jaarbasis in 2020, voornamelijk door de wereldwijde gezondheids crisis als gevolg van het coronavirus.⁶

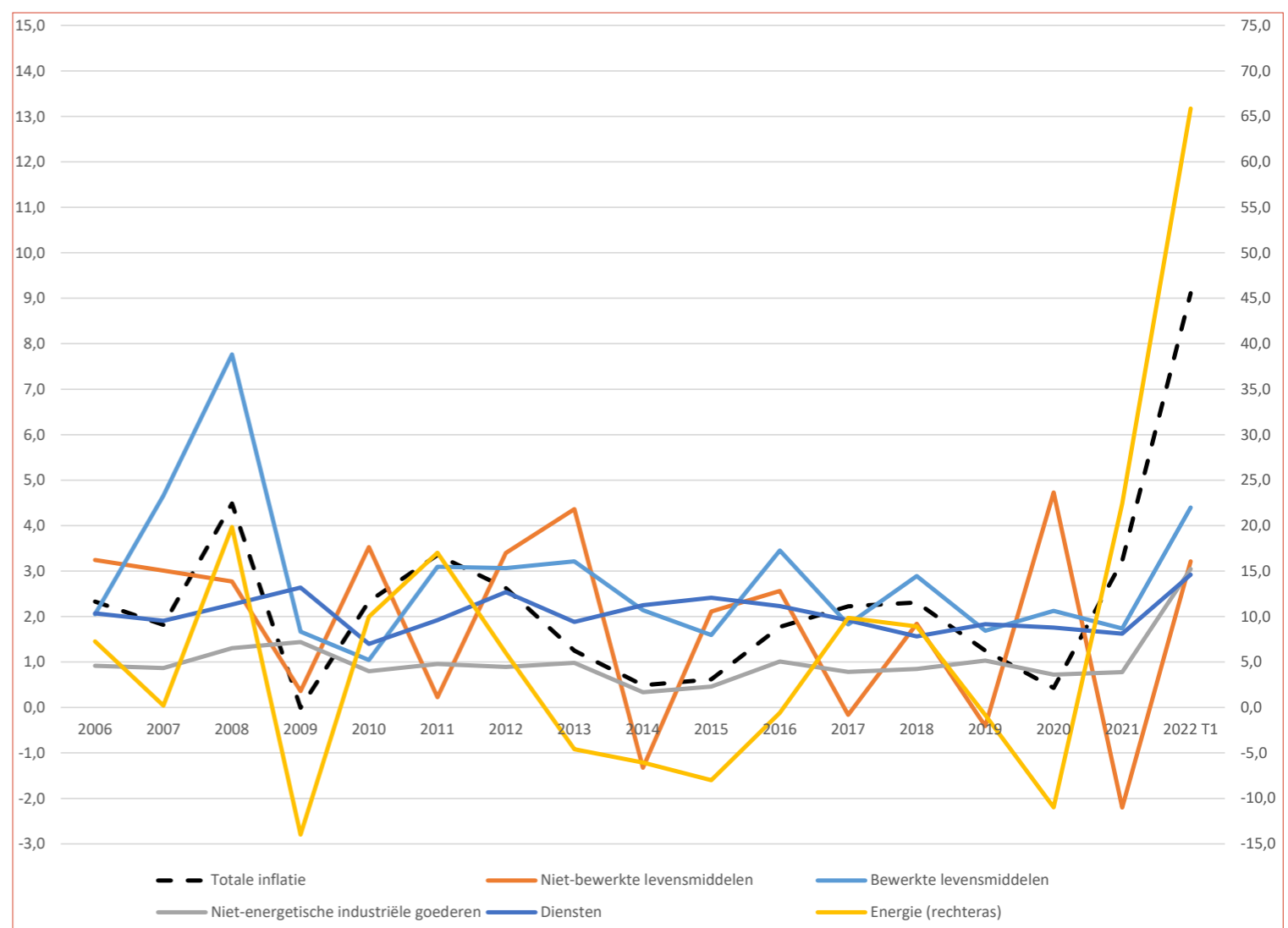
In 2021 nam de totale inflatie in België fors toe tot gemiddeld 3,2 %, te wijten

aan de sterke stijging van de prijzen voor energieproducten (o.a. door het economische herstel). In dezelfde periode is de inflatie van de andere productgroepen afgenomen of vrijwel stabiel gebleven. Doorheen het jaar 2021

bleek de inflatie voor al deze productgroepen echter systematisch te zijn toegenomen. In het algemeen was dit te wijten aan het feit dat de vraag in sommige sectoren groter was dan het beperkte aanbod.^{7,8}

Verloop van de totale inflatie en de inflatie van de grote productgroepen in België

(Veranderingspercentage ten opzichte van het voorgaande jaar)



Bronnen: EC, FOD Economie, Statbel.



Ook in 2022 zet deze trend zich voort, nog versterkt door het uitbreken van de oorlog tussen Rusland en Oekraïne in februari 2022. In het eerste kwartaal 2022 worden historisch hoge cijfers genoteerd voor de totale inflatie (9,1 %), maar ook voor energie (65,9 %), niet-energetische industriële goederen (3,0 %) en diensten (2,9 %). De niet-bewerkte (4,7 %) en bewerkte levensmiddelen (7,8 %) bereikten

nog hogere niveaus in respectievelijk 2020 en 2008.

De bijdrage van de verschillende productgroepen tot de totale inflatie in België wordt niet alleen bepaald door de prijsschommelingen ervan, maar ook door de relatieve gewichten ervan. Energie heeft een relatief klein gewicht (10,7 % in België in 2022), maar door het uitgesproken prijsverloop van deze productgroep, zowel

naar beneden als naar boven, droeg de inflatie voor energie de laatste jaren veel bij aan de totale inflatie, hetzij in neerwaartse zin zoals bijvoorbeeld in 2020, hetzij in opwaartse zin zoals in 2021 en 2022. Deels door het grote gewicht van de diensten in de totale indexkorf (39,9 % in 2022) heeft deze productgroep de laatste jaren ook in belangrijke mate bijgedragen aan de totale inflatie in België.

Gemiddelde jaarlijkse groei (GJG) en standaardafwijking voor de voornaamste productgroepen in België
(Veranderingspercentage ten opzichte van het voorgaande jaar)

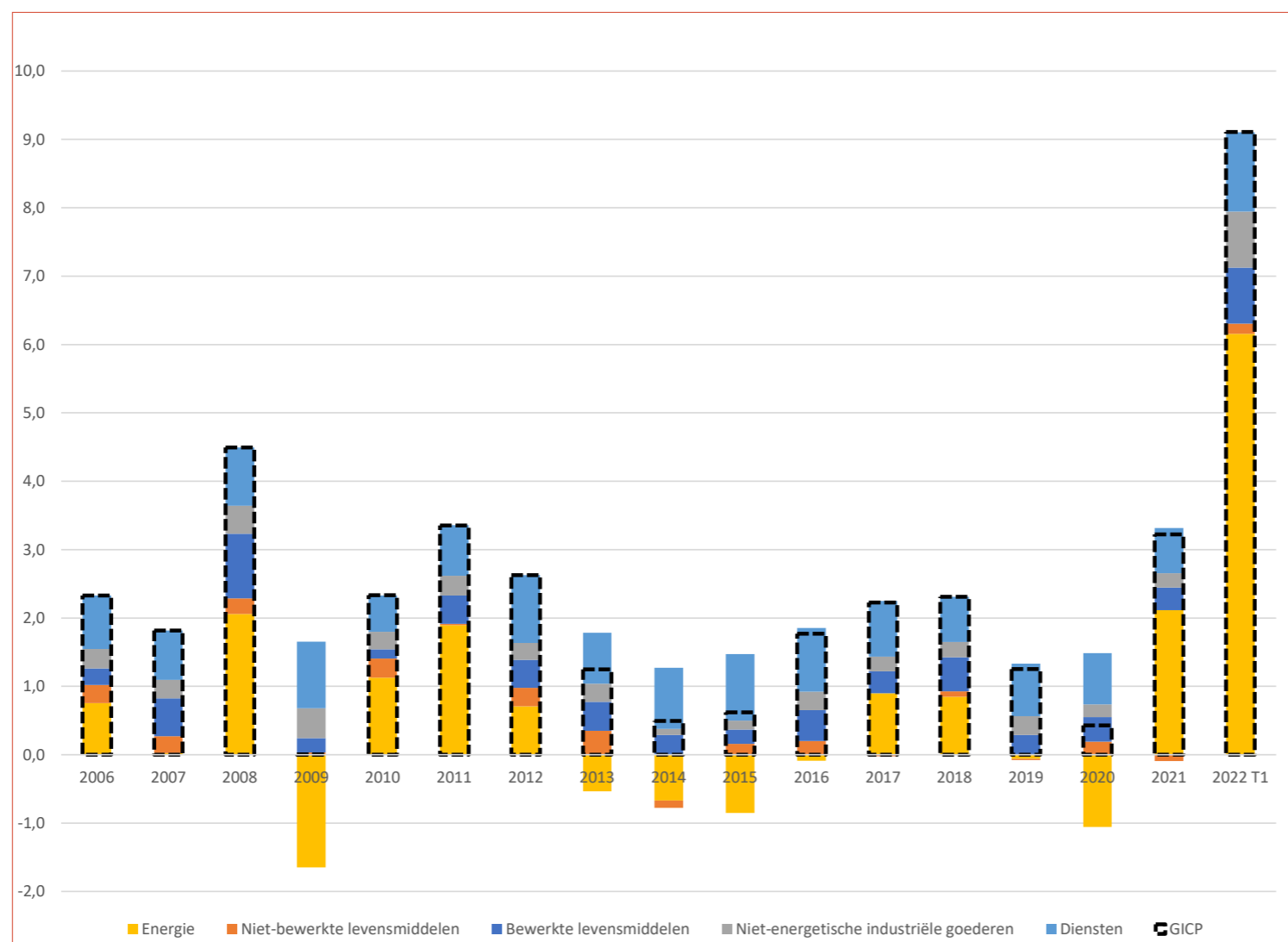
	GJG					Standaardafwijking				
	2006-2022 ⁹	2006-2016	2016-2022	p.m. 2016-2019	p.m. 2019-2022	2006-2022 ¹⁰	2006-2016	2016-2022	p.m. 2016-2019	p.m. 2019-2022
Niet-bewerkte levensmiddelen	1,7	2,1	1,0	0,4	1,5	2,6	2,3	2,8	2,0	3,3
Bewerkte levensmiddelen	2,8	3,2	2,2	2,1	2,3	1,7	2,0	0,9	0,8	0,9
Niet-energetische industriële goederen	0,9	0,9	0,9	0,9	1,0	0,9	0,4	1,4	0,2	1,9
Energie	5,0	1,5	11,1	5,9	16,6	14,6	11,3	18,0	7,4	24,2
Diensten	2,0	2,1	1,8	1,8	1,8	0,5	0,5	0,4	0,3	0,5
Onderliggende inflatie	1,8	1,9	1,6	1,6	1,6	0,5	0,4	0,6	0,3	0,8
GICP (totale inflatie)	2,2	1,9	2,6	1,9	3,3	1,7	1,4	2,0	0,7	2,7

Bronnen: EC, FOD Economie, Statbel.



Bijdrage van de vijf voornaamste productgroepen aan de totale inflatie in België

(In procentpunt)



Bronnen: EC, FOD Economie, Statbel.

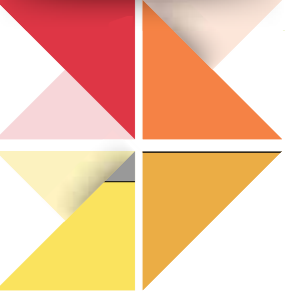
Onderstaande grafiek toont aan dat energie in 2021 en 2022 de grootste opwaartse bijdrage leverde aan het inflatieverschil met de voornaamste

buurlanden. Voordien waren er echter verschillende jaren dat energie bijdroeg aan het verkleinen van het infla-

tieverschil met de buurlanden, zoals in 2019 en 2020.¹¹

De sterkere inflatie van energie in België in 2021 kan worden verklaard door de scherpe prijsdaling van de energiegrondstoffen in het tweede kwartaal 2020 (omwille van de coronacrisis) en de snellere impact van deze daling op de consumptieprijzen in ons land. De stijging of daling van de groothandelsprijzen komt immers sneller tot uiting in de Belgische elektriciteits- en gasfacturen wegens het grotere aandeel variabele contracten met tussentijdse prijsaanpassingen, terwijl in de buurlanden vooral vaste contracten (en dus zonder tussentijdse indexering) worden aangeboden. Bovendien is het gewicht van de variabele component (te weten de energiecomponent) in de gasfactuur en in de prijzen van vloeibare brandstoffen (als gevolg van de lage taksen) groter in België (deze prijzen reageren dus sneller op veranderingen van de grondstoffenprijzen).

In de periode 2016-2022 droeg vooral energie bij tot het vergroten van het inflatieverschil tussen België en Duitsland, met uitzondering van de



jaren 2019 en 2020. Ook de bewerkte levensmiddelen droegen in het eerste kwartaal 2022 bij tot het positieve inflatieverschil. Voordien was hun rol nu eens opwaarts, dan weer neerwaarts. Hetzelfde geldt voor de diensten en de niet-energetische industriële goederen. In 2019, 2020 en 2021 bleef het inflatieverschil tussen beide landen zeer beperkt. Om de algemene economie te stimuleren door de consumptie van de huishoudens te ondersteunen, voerde Duitsland een btw-verlaging door tussen 1 juli en 31 december 2020. Het normale btw-tarief werd verlaagd van 19 % tot 16 % en het verlaagde btw-tarief van 7 % tot 5 %.

Het verschil in totale inflatie tussen België en Frankrijk, dat in 2019 en 2020 zeer beperkt was, vergrootte in 2021 en het eerste kwartaal 2022 sterk in het nadeel¹² van België, en dit vooral door energie. In Frankrijk wordt de stijging van de groothandelsprijzen voor gas en elektriciteit slechts gedeeltelijk doorberekend aan de huishoudens, om de stijging van de energieprijzen af te remmen (de stijging van de gereguleer-

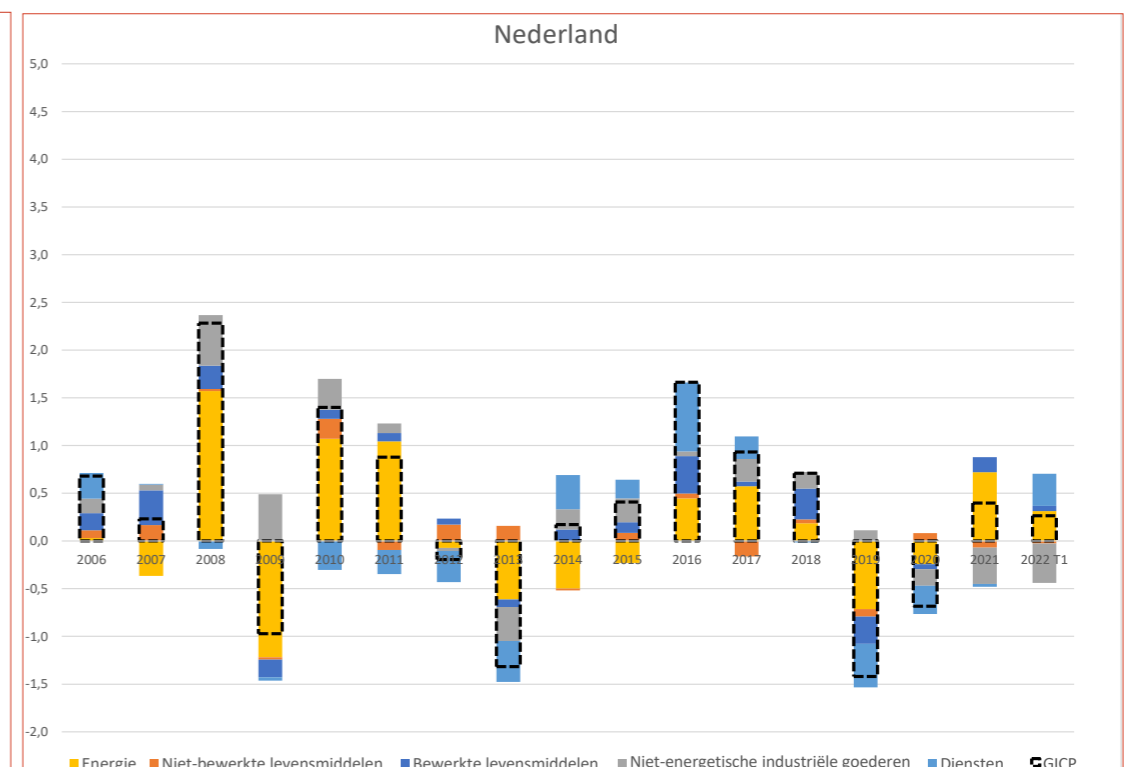
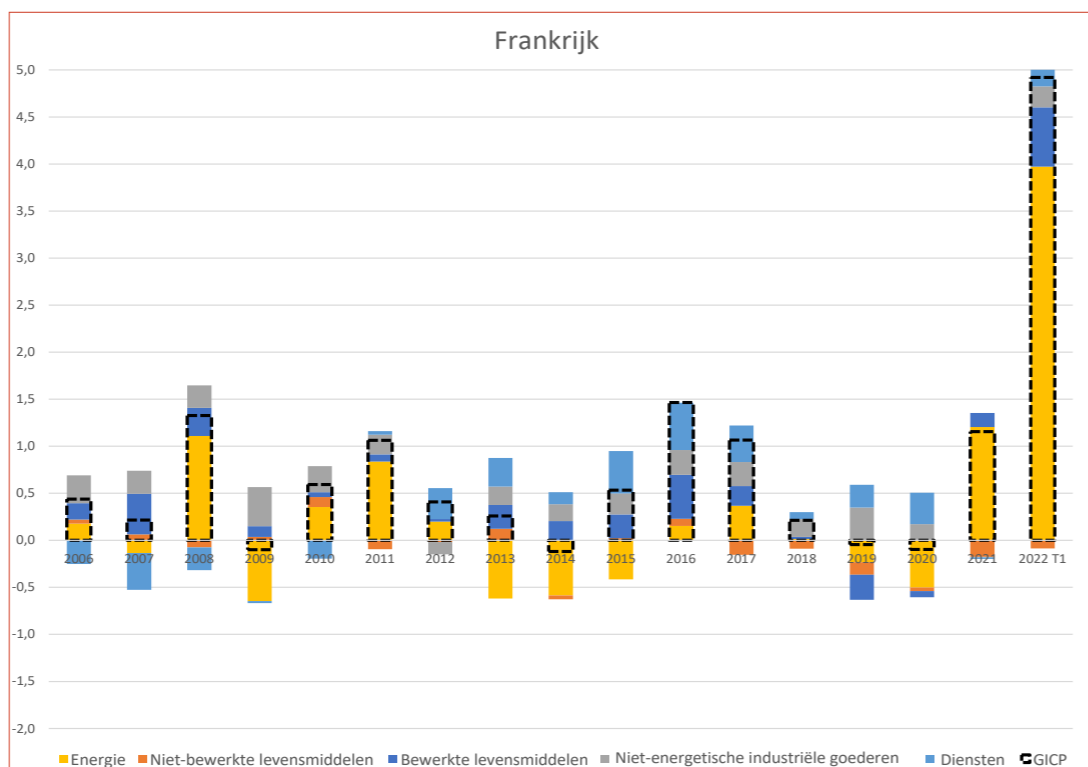
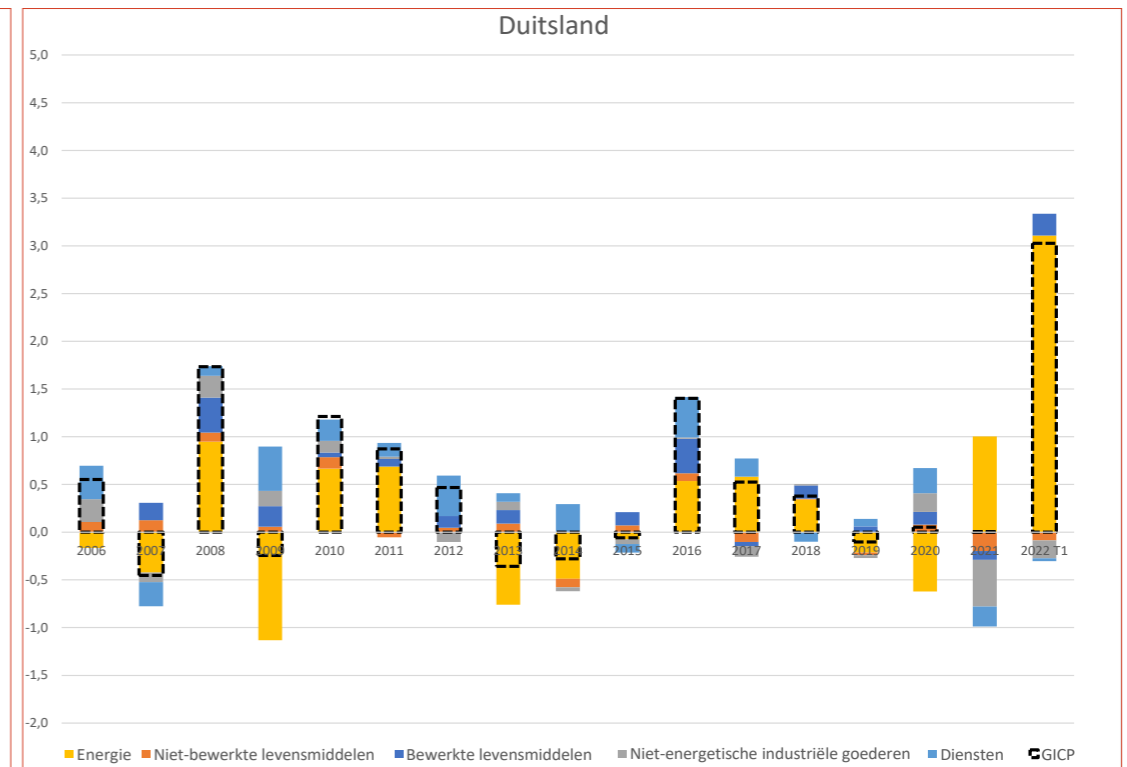
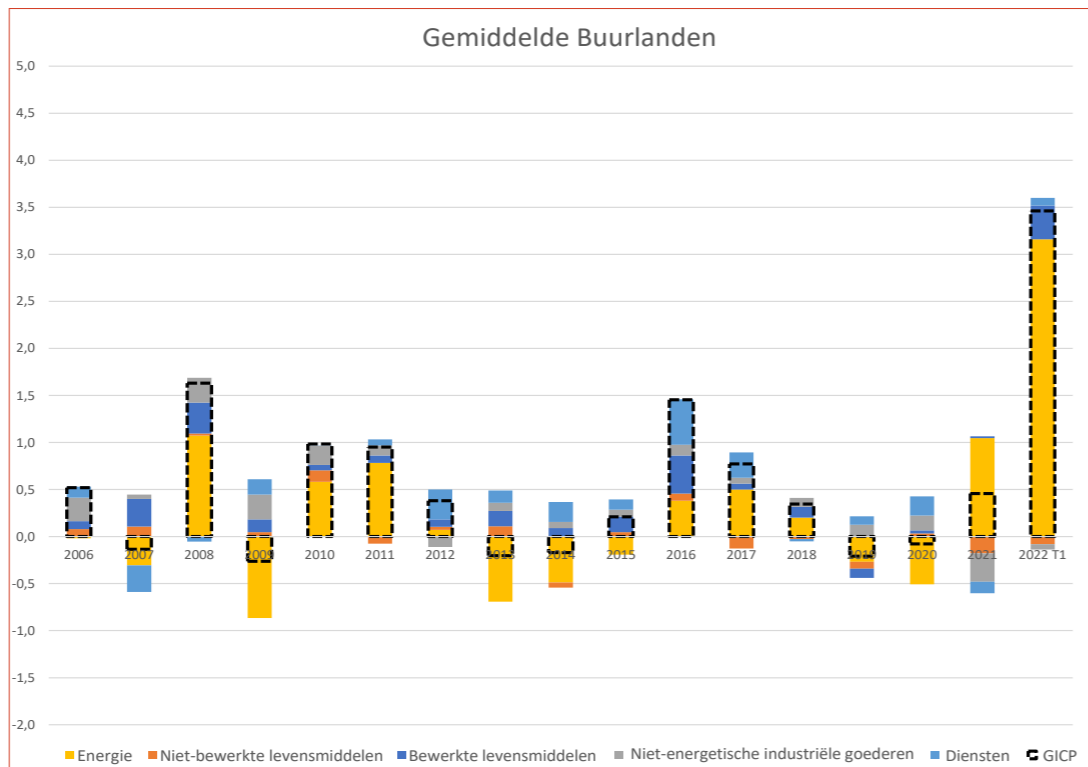
de elektriciteitstarieven wordt geblokkeerd op 4 % inclusief belastingen en die van de gasprijzen op het niveau van oktober 2021). Maar ook de bewerkte levensmiddelen droegen sterker bij in het eerste kwartaal 2022, hun opwaartse bijdrage was ook veel groter dan in Duitsland en in Nederland. Voordien was hun rol minder duidelijk, nu eens opwaarts, dan weer neerwaarts. In de periode 2016-2020 droegen de diensten en de niet-energetische industriële goederen wel bij tot het positieve inflatieverschil met Frankrijk.

Het inflatieverschil tussen België en Nederland bleef in 2021 (voornamelijk bepaald door energie en bewerkte levensmiddelen) en het eerste kwartaal 2022 (vooral bepaald door diensten en energie) vrij beperkt, zeker in vergelijking met Duitsland en Frankrijk. In 2019 en 2020 kwam het inflatieverschil zelfs uit in het voordeel¹³ van België. Nederland verhoogde met ingang van 1 januari 2019 het verlaagde btw-tarief van 6 % naar 9 %.





Bijdrage van de voornaamste productgroepen aan het totale inflatieverschil tussen België en de voornaamste buurlanden
(In procentpunt)





Tussen 2006 en het eerste kwartaal 2022 kwam de totale inflatie in België gemiddeld uit op 2,2 % tegenover 1,6 % in onze voornaamste buurlanden (1,7 % in Duitsland, 1,4 % in Frankrijk, 1,9 % in Nederland). Zowel in de periode 2006-2016 (1,9 % ten zichte van 1,4 %) als in de periode 2016-2022 (2,6 % ten opzichte van 2,0 %) lag de gemiddelde inflatie in België hoger dan in de voornaamste buurlanden en nam deze toe tussen de beide periodes, zowel voor België als voor de voornaamste buurlanden. Dit was vooral te wijten aan energie. In de periode 2006-2022 kwam de inflatie voor energie in België gemiddeld uit op 5,0 % tegenover 3,3 % in de voornaamste buurlanden (3,0 % in Duitsland, 3,5 % in Frankrijk, 4,7 % in Nederland). Waar de inflatie voor energie in de periode 2006-2016 in België 1,5 % bedroeg tegenover 1,4 % in de voornaamste buurlanden, liep deze in 2016-2022 op tot 11,1 % in België tegenover 6,5 % in de voornaamste buurlanden. De inflatie voor energie kwam in deze laatste periode in Nederland zelfs hoger uit dan in België (namelijk 11,7 %) terwijl de inflatie in Duitsland en Frankrijk be-



© Corona Borealis - Adobe Stock

perkt bleef tot respectievelijk 5,8 % en 6,3 %.

Voor de bewerkte en de onbewerkte levensmiddelen stellen we in de periode 2016-2022 vast dat de inflatie in België vertraagd is ten opzichte van de periode 2006-2016. Het omgekeerde doet zich voor in de voornaamste buurlanden. Bovendien lag de inflatie in de periode 2006-2016 voor de onbewerkte en de bewerkte levensmiddelen hoger in België dan in de voornaamste buurlanden, in de periode 2016-2022 was dit precies omgekeerd.

Voor de diensten lag de inflatie in België zowel in de periode 2006-2016 als in de periode 2016-2022 hoger dan in

de voornaamste buurlanden, maar het gecumuleerde inflatieverschil bleef wel gelijk tussen beide periodes.

Voor de niet-energetische industriële goederen kwam de inflatie in de periode 2006-2016 hoger uit in België (0,9 %) dan in de voornaamste buurlanden (0,6 %). In de periode 2016-2022 versnelde de gemiddelde inflatie in de buurlanden tot 0,9 %, d.i. hetzelfde niveau als in België.

De volatiliteit voor de verschillende productgroepen verloopt in de periode 2006-2016 en de periode 2016-2022 min of meer gelijk in België en de voornaamste buurlanden.



Gemiddelde jaarlijkse groei (GJG) en standaardafwijking voor de voornaamste productgroepen in België en de voornaamste buurlanden¹⁴

(Veranderingspercentage ten opzichte van het voorgaande jaar)

		GJG					Standaardafwijking				
		2006-2022	2006-2016	2016-2022	p.m. 2016-2019	p.m. 2019-2022	2006-2022	2006-2016	2016-2022	p.m. 2016-2019	p.m. 2019-2022
Niet-bewerkte levensmiddelen	België	1,7	2,1	1,0	0,4	1,5	2,6	2,3	2,8	2,0	3,3
	Gemiddelde Buurlanden	2,4	2,0	3,2	2,2	4,1	2,1	2,0	2,3	1,7	2,6
Bewerkte levensmiddelen	België	2,8	3,2	2,2	2,1	2,3	1,7	2,0	0,9	0,8	0,9
	Gemiddelde Buurlanden	2,0	1,9	2,3	2,4	2,1	1,4	1,6	0,9	1,0	0,6
Niet-energetische industriële goederen	België	0,9	0,9	0,9	0,9	1,0	0,9	0,4	1,4	0,2	1,9
	Gemiddelde Buurlanden	0,7	0,6	0,9	0,5	1,3	0,7	0,4	0,9	0,1	1,2
Energie	België	5,0	1,5	11,1	5,9	16,6	14,6	11,3	18,0	7,4	24,2
	Gemiddelde Buurlanden	3,3	1,4	6,5	4,3	8,7	7,6	6,7	9,0	5,1	11,2
Diensten	België	2,0	2,1	1,8	1,8	1,8	0,5	0,5	0,4	0,3	0,5
	Gemiddelde Buurlanden	1,6	1,7	1,4	1,4	1,4	0,5	0,5	0,5	0,4	0,6
Onderliggende inflatie	België	1,8	1,9	1,6	1,6	1,6	0,5	0,4	0,6	0,3	0,8
	Gemiddelde Buurlanden	1,4	1,3	1,4	1,3	1,5	0,5	0,4	0,6	0,3	0,7
GICP (totale inflatie)	België	2,2	1,9	2,6	1,9	3,3	1,7	1,4	2,0	0,7	2,7
	Gemiddelde Buurlanden	1,6	1,4	2,0	1,6	2,4	1,1	1,0	1,3	0,7	1,7

Bronnen: EC, FOD Economie, Statbel.

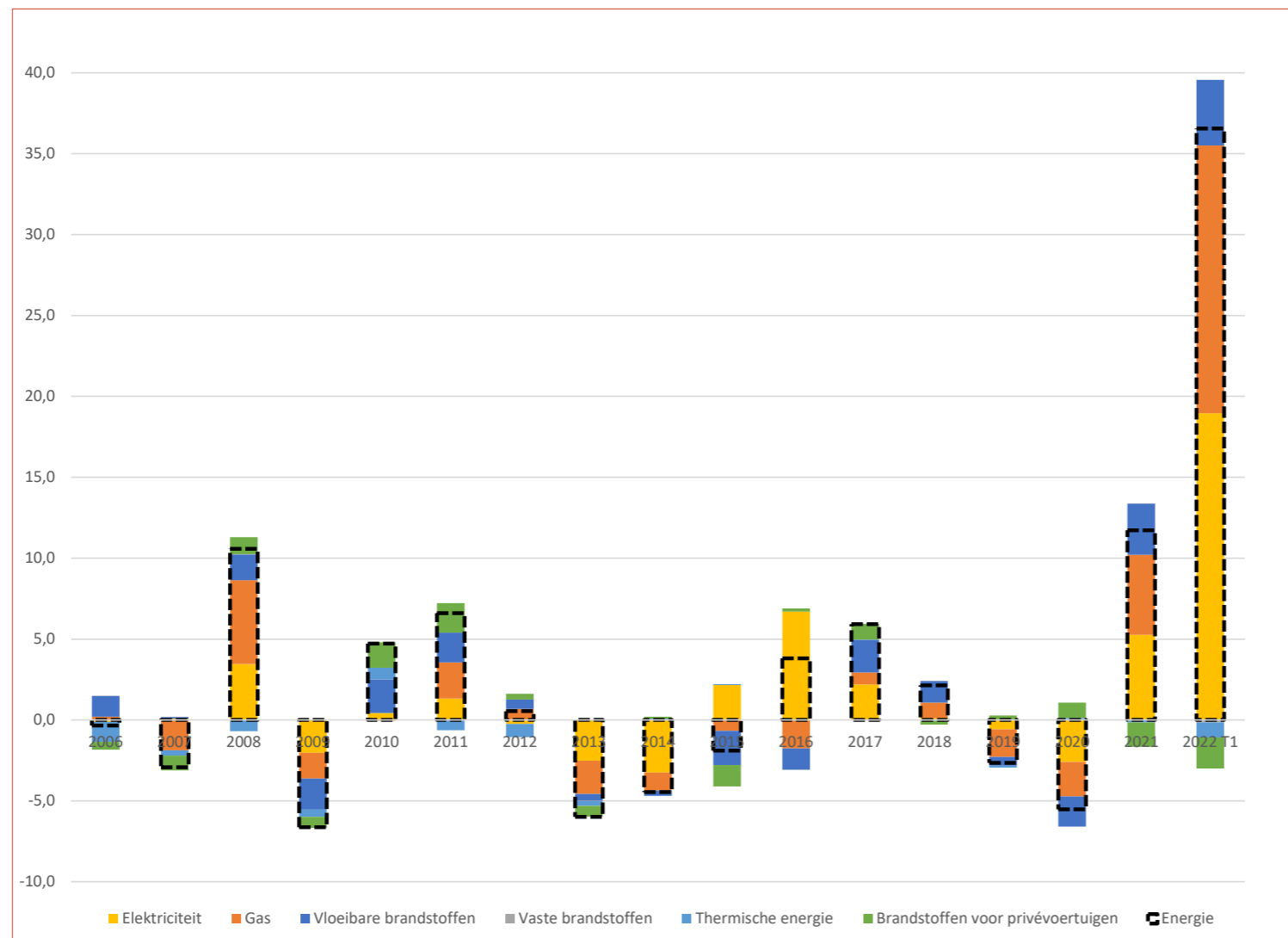


Specifiek voor energie, heeft elektriciteit in 2016 en 2017, evenals in 2021 en het eerste kwartaal 2022, een belangrijke bijdrage geleverd aan het inflatieverschil met onze voornaamste buurlan-

den. Ook gas en vloeibare brandstoffen speelden een belangrijke rol in 2021 en het eerste kwartaal 2022. Individueel per land gezien geldt dit voor Duitsland en Frankrijk. Het inflatieverschil met Ne-

derland voor energie werd niet zozeer bepaald door gas, wel door elektriciteit en vloeibare brandstoffen. Ten opzichte van Nederland zorgde gas in het eerste kwartaal 2022 zelfs voor een inflatieverschil in het voordeel van België.

Bijdrage van de verschillende energiecategorieën tot het totale inflatieverschil voor energie tussen België en de voornaamste buurlanden
(In procentpunt)



Bronnen: EC, FOD Economie, Statbel.

CONCLUSIE

Dit artikel beschrijft het verloop van de totale inflatie en zijn verschillende componenten in België en in de drie voornaamste buurlanden tussen 2006 en maart 2022. Het brengt bijgevolg de meest recente prijsevoluties niet in kaart.

Tussen 2006 en het eerste kwartaal 2022 kwam de totale inflatie in België gemiddeld uit op 2,2 % tegenover 1,6 % in onze voornaamste buurlanden. Zowel in de periode 2006-2016 als in de periode 2016-2022 lag de gemiddelde inflatie in België hoger dan in de voornaamste buurlanden. Dit was in de periode 2016-2022 vooral te wijten aan energie. Uit het jaarverslag 2016 van het Prijzenobservatorium bleek daarentegen dat het gecumuleerde totale inflatieverschil tussen België en de buurlanden in de periode 2008-2016 in de eerste plaats toe te schrijven was



aan het nadelige prijsverloop voor diensten in België, evenals aan de productgroepen bewerkte levensmiddelen en niet-energetische industriële goederen.

In de periode 2016-2022 droeg vooral energie bij tot het vergroten van het inflatieverschil tussen België en Duitsland. Ook voor Frankrijk was dit het geval, hoewel ook de bewerkte levensmiddelen in het eerste kwartaal 2022 een bijdrage leverden die hoger uitkwam dan in Duitsland en Nederland. Diensten en niet-energetische industriële goederen leverden eveneens in de meeste jaren een

positieve bijdrage aan het inflatieverschil. Het inflatieverschil met Nederland bleef daarentegen vrij beperkt, maar werd ook weer voornamelijk bepaald door energie.

Specifiek voor energie, heeft elektriciteit een belangrijke bijdrage geleverd aan het inflatieverschil met onze voornaamste buurlanden in de periode 2016-2022. Ook gas en vloeibare brandstoffen speelden een belangrijke rol voor Duitsland en Frankrijk. Het inflatieverschil met Nederland voor energie werd niet zozeer bepaald door gas, wel door elektriciteit en vloeibare brandstoffen. Gas zorgde in het

eerste kwartaal 2022 zelfs voor een inflatieverschil in het voordeel van België.

Om af te sluiten willen we er nog op wijzen dat deze statistische analyse over het gecumuleerde inflatieverschil verfijnd zou kunnen worden met een analyse over de prijsniveaus. Het is immers niet zo dat een hogere gecumuleerde inflatie noodzakelijkerwijze gepaard gaat met hogere prijsniveaus. Interessant zou ook zijn om de inflatieverschillen en verschillen in prijsniveau verder te verklaren aan de hand van het geldende reglementair kader en de marktwerking in de verschillende sectoren.

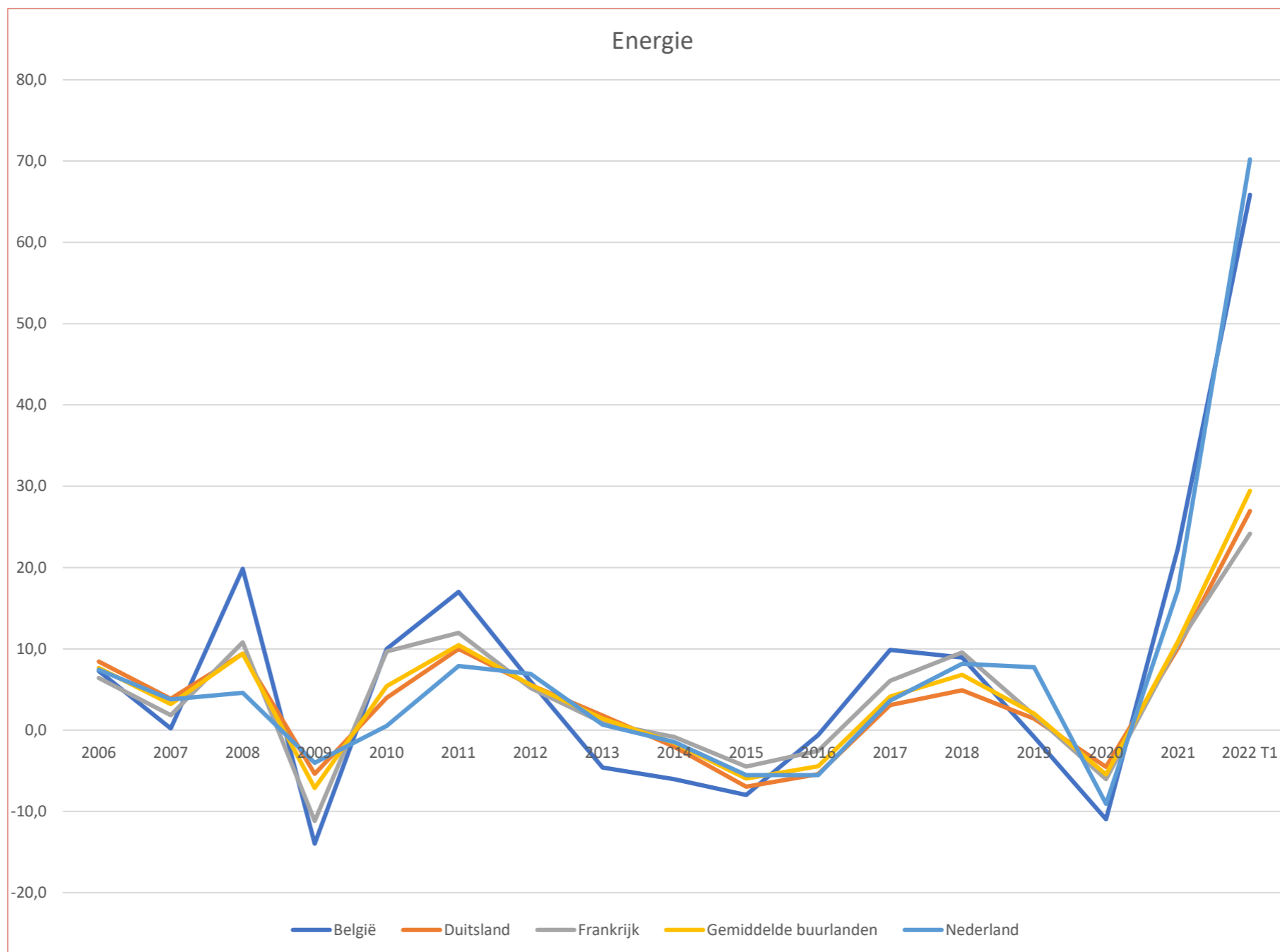




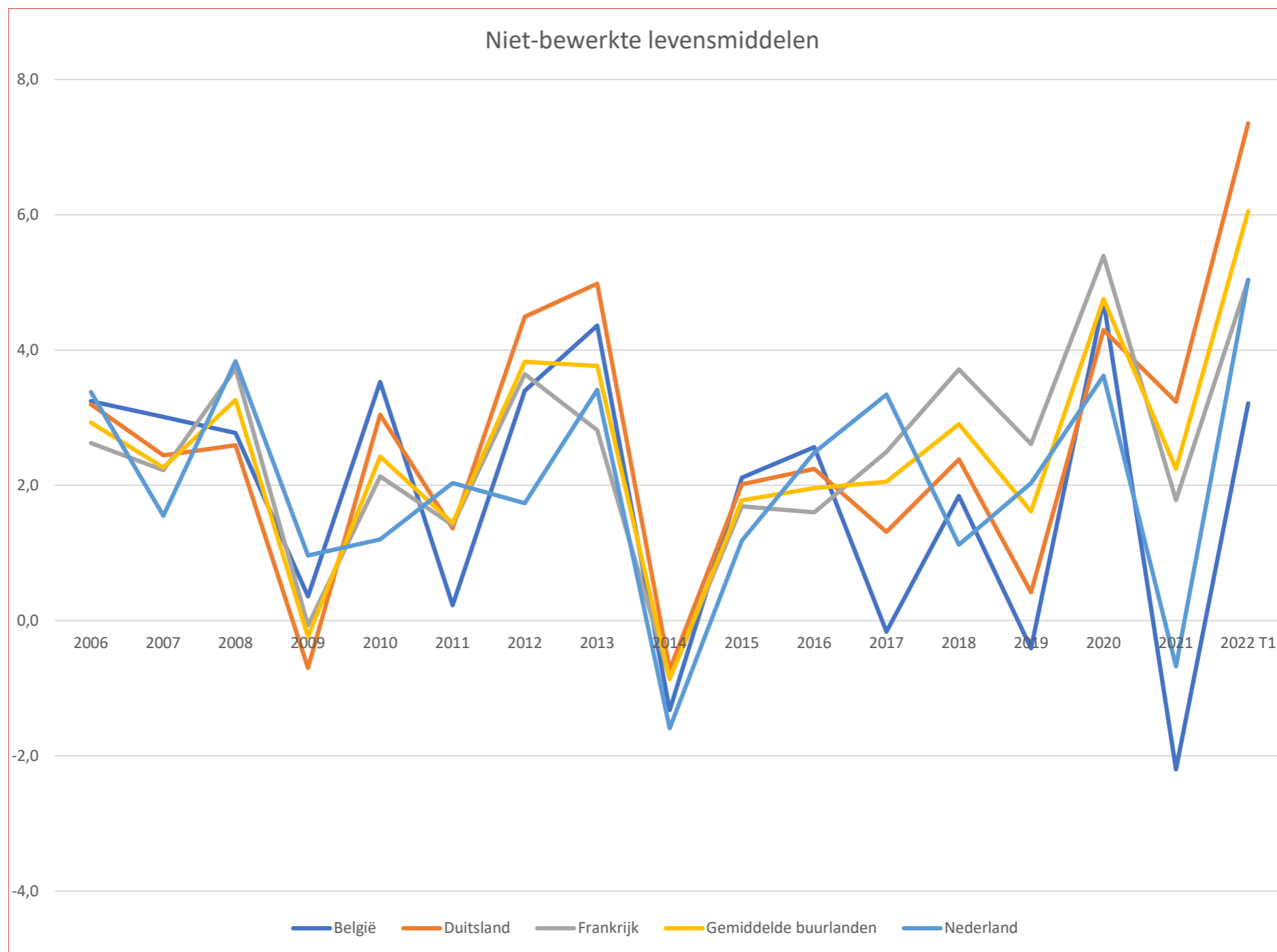
BIJLAGEN

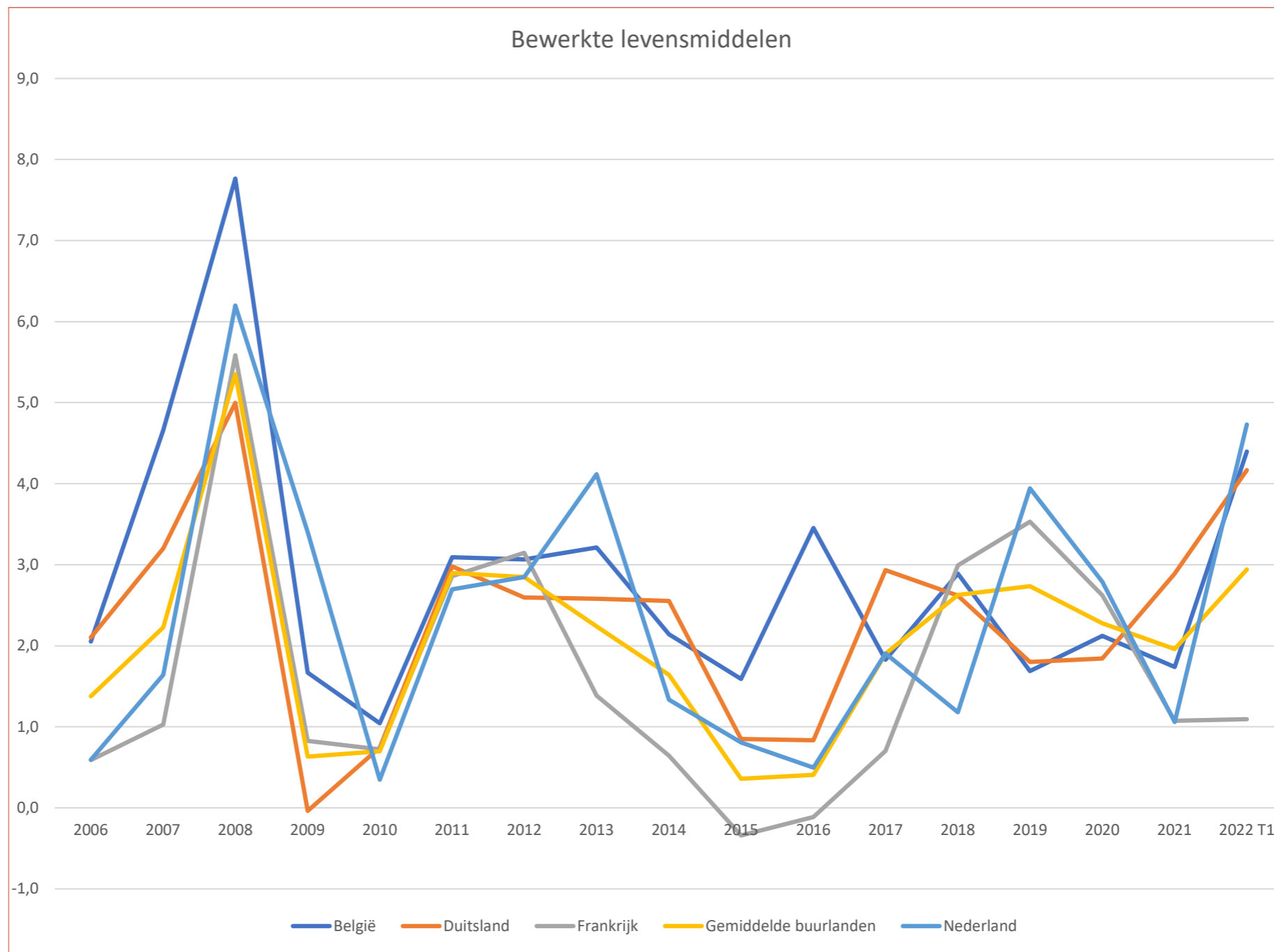
Verloop van de inflatie van de grote productgroepen in België en de voornaamste buurlanden

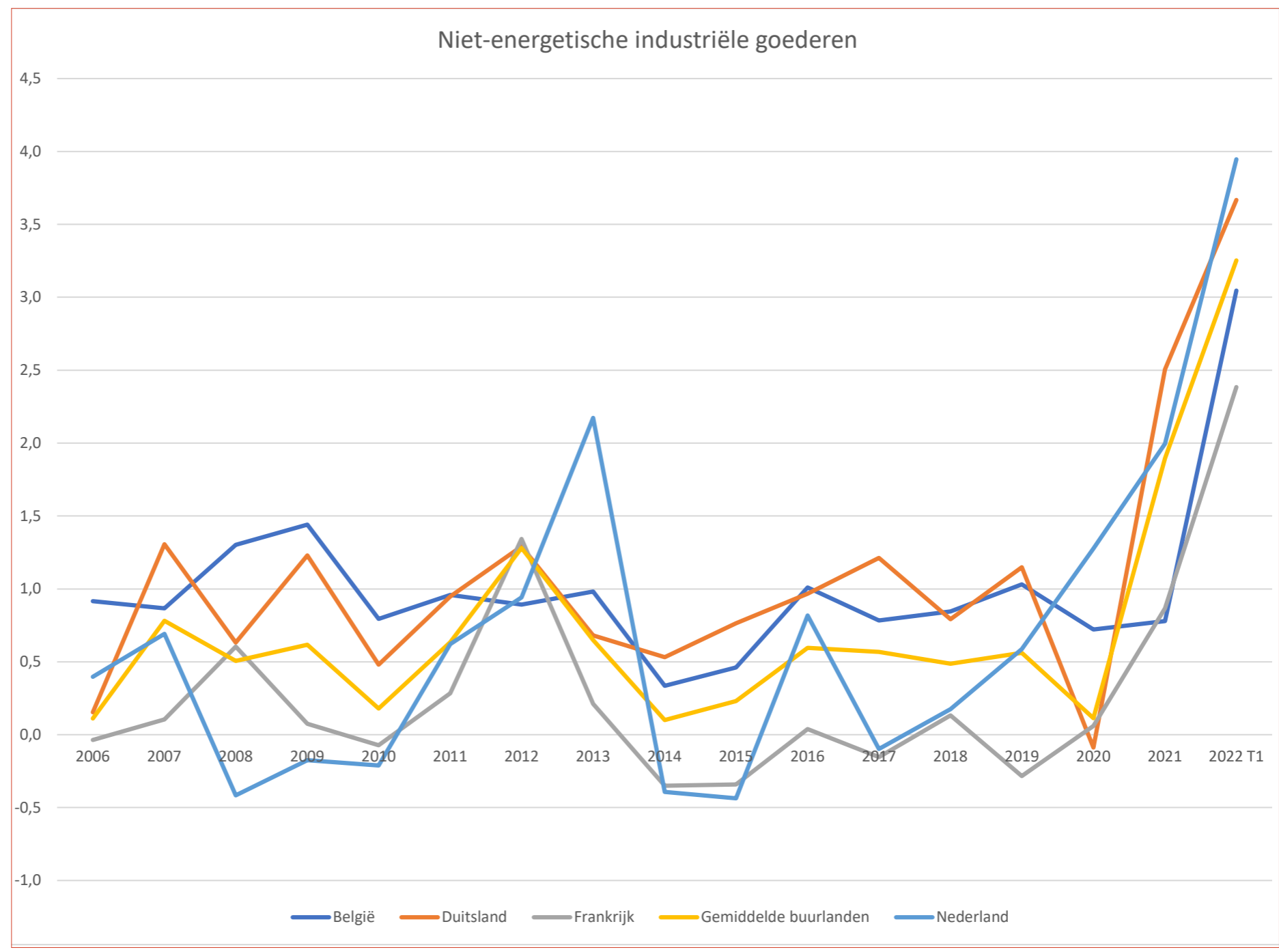
(Veranderingspercentage ten opzichte van het voorgaande jaar)

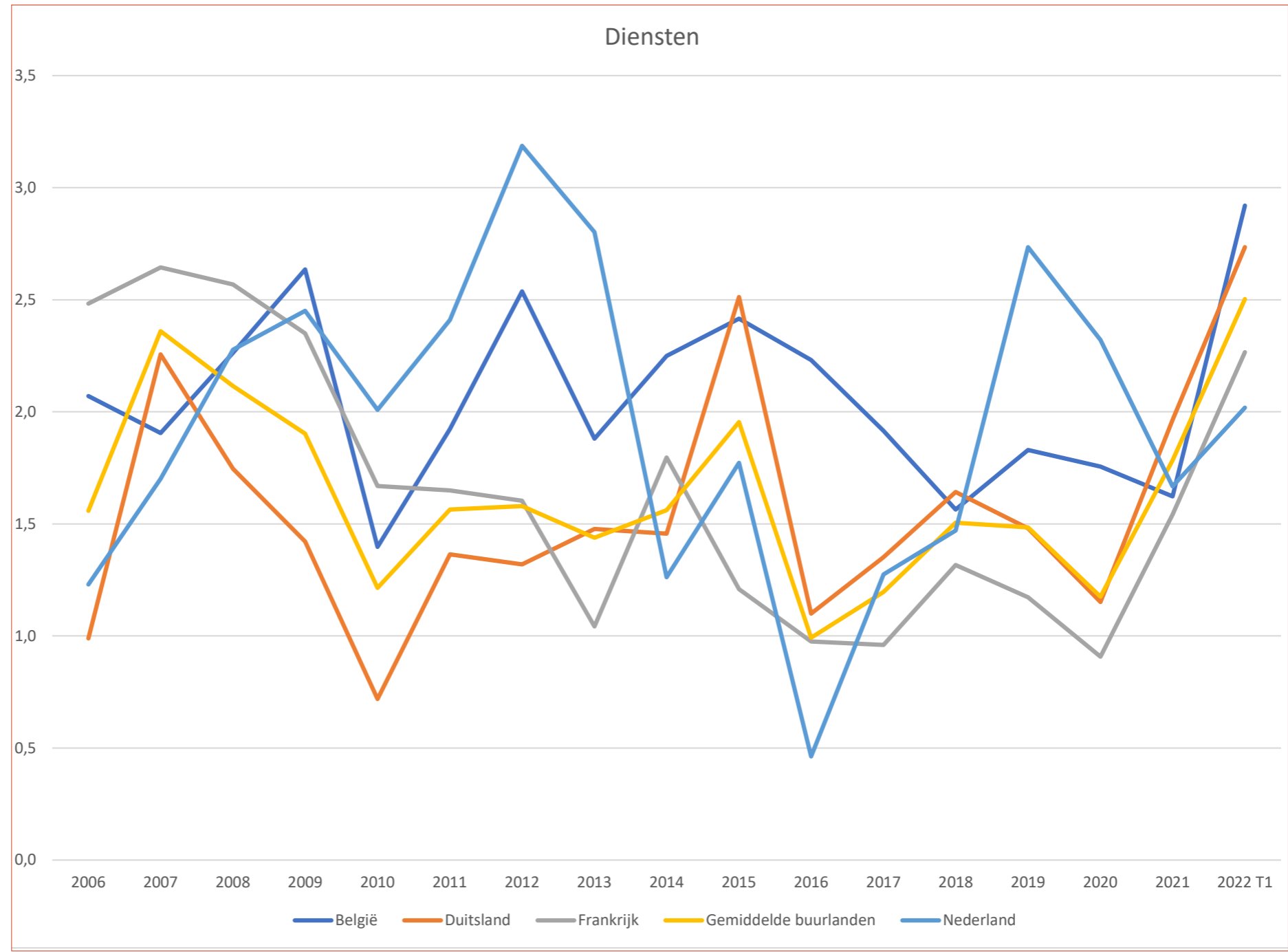


Bronnen: EC, FOD Economie, Statbel.











Gemiddelde jaarlijkse groei (GJG) en standaardafwijking voor de voornaamste productgroepen in België en de voornaamste buurlanden

(Veranderingspercentage ten opzichte van het voorgaande jaar)

		GJG					Standaardafwijking				
		2006-2022	2006-2016	2016-2022	p.m. 2016-2019	p.m. 2019-2022	2006-2022	2006-2016	2016-2022	p.m. 2016-2019	p.m. 2019-2022
Niet-bewerkte levensmiddelen	België	1,7	2,1	1,0	0,4	1,5	2,6	2,3	2,8	2,0	3,3
	Duitsland	2,5	2,2	3,2	1,4	5,0	2,7	2,5	2,9	2,7	2,9
	Frankrijk	2,4	1,8	3,3	2,9	3,6	2,1	1,7	2,4	1,5	3,0
	Nederland	2,0	1,7	2,4	2,2	2,7	2,4	2,4	2,1	1,4	2,6
	Gemiddelde Buurlanden	2,4	2,0	3,2	2,2	4,1	2,1	2,0	2,3	1,7	2,6
Bewerkte levensmiddelen	België	2,8	3,2	2,2	2,1	2,3	1,7	2,0	0,9	0,8	0,9
	Duitsland	2,2	2,1	2,5	2,4	2,5	1,5	1,6	1,1	1,0	1,1
	Frankrijk	1,7	1,6	2,0	2,4	1,5	1,7	1,8	1,4	1,6	1,1
	Nederland	2,4	2,4	2,4	2,3	2,5	1,8	2,0	1,4	1,4	1,4
	Gemiddelde Buurlanden	2,0	1,9	2,3	2,4	2,1	1,4	1,6	0,9	1,0	0,6
Niet-energetische industriële goederen	België	0,9	0,9	0,9	0,9	1,0	0,9	0,4	1,4	0,2	1,9
	Duitsland	1,1	0,9	1,3	1,1	1,6	0,8	0,4	1,2	0,3	1,7
	Frankrijk	0,2	0,2	0,3	-0,1	0,7	0,7	0,6	0,8	0,3	1,0
	Nederland	0,6	0,4	1,1	0,2	1,9	1,0	0,9	1,1	0,6	1,1
	Gemiddelde Buurlanden	0,7	0,6	0,9	0,5	1,3	0,7	0,4	0,9	0,1	1,2



		GJG					Standaardafwijking				
		2006-2022	2006-2016	2016-2022	p.m. 2016-2019	p.m. 2019-2022	2006-2022	2006-2016	2016-2022	p.m. 2016-2019	p.m. 2019-2022
Energie	België	5,0	1,5	11,1	5,9	16,6	14,6	11,3	18,0	7,4	24,2
	Duitsland	3,0	1,3	5,8	3,1	8,5	7,2	6,7	8,4	4,9	10,2
	Frankrijk	3,5	1,9	6,3	5,8	6,8	8,1	7,7	8,6	5,5	10,4
	Nederland	4,7	0,7	11,7	6,5	17,2	12,0	5,7	17,8	6,1	23,4
	Gemiddelde Buurlanden	3,3	1,4	6,5	4,3	8,7	7,6	6,7	9,0	5,1	11,2
Diensten	België	2,0	2,1	1,8	1,8	1,8	0,5	0,5	0,4	0,3	0,5
	Duitsland	1,5	1,5	1,4	1,5	1,4	0,7	0,7	0,7	0,5	0,8
	Frankrijk	1,5	1,7	1,2	1,1	1,3	0,6	0,6	0,4	0,2	0,5
	Nederland	1,9	2,0	1,6	1,8	1,4	0,8	0,8	0,9	1,0	0,8
	Gemiddelde Buurlanden	1,6	1,7	1,4	1,4	1,4	0,5	0,5	0,5	0,4	0,6
Onderliggende inflatie	België	1,8	1,9	1,6	1,6	1,6	0,5	0,4	0,6	0,3	0,8
	Duitsland	1,5	1,4	1,6	1,5	1,6	0,6	0,5	0,8	0,3	1,0
	Frankrijk	1,1	1,2	1,1	1,0	1,2	0,5	0,6	0,4	0,4	0,4
	Nederland	1,5	1,5	1,6	1,4	1,8	0,8	0,8	0,8	0,7	0,6
	Gemiddelde Buurlanden	1,4	1,3	1,4	1,3	1,5	0,5	0,4	0,6	0,3	0,7
GICP (totale inflatie)	België	2,2	1,9	2,6	1,9	3,3	1,7	1,4	2,0	0,7	2,7
	Duitsland	1,7	1,4	2,1	1,7	2,6	1,2	1,0	1,5	0,7	2,0
	Frankrijk	1,4	1,3	1,7	1,5	1,8	1,0	1,1	1,0	0,7	1,2
	Nederland	1,9	1,4	2,6	1,9	3,4	1,4	1,1	1,9	1,0	2,2
	Gemiddelde Buurlanden	1,6	1,4	2,0	1,6	2,4	1,1	1,0	1,3	0,7	1,7



Evolutie van de inflatie op basis van het geharmoniseerde indexcijfer der consumptieprijzen in België en de voornaamste buurlanden

(Veranderingspercentage ten opzichte van het voorgaande jaar)

		2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022 T1
Niet-be- werkte levens- middelen	België	3,2	3,0	2,8	0,4	3,5	0,2	3,4	4,4	-1,3	2,1	2,6	-0,2	1,8	-0,4	4,7	-2,2	3,2
	Duitsland	3,2	2,4	2,6	-0,7	3,0	1,4	4,5	5,0	-0,7	2,0	2,2	1,3	2,4	0,4	4,3	3,2	7,4
	Frankrijk	2,6	2,2	3,7	-0,1	2,1	1,4	3,6	2,8	-0,9	1,7	1,6	2,5	3,7	2,6	5,4	1,8	5,0
	Nederland	3,4	1,5	3,8	1,0	1,2	2,0	1,7	3,4	-1,6	1,2	2,5	3,3	1,1	2,0	3,6	-0,7	5,0
	Gemiddelde Buurlanden	2,9	2,3	3,3	-0,2	2,4	1,4	3,8	3,8	-0,9	1,8	2,0	2,1	2,9	1,6	4,8	2,2	6,1
Bewerkte levens- middelen	België	2,1	4,7	7,8	1,7	1,0	3,1	3,1	3,2	2,1	1,6	3,5	1,8	2,9	1,7	2,1	1,7	4,4
	Duitsland	2,1	3,2	5,0	0,0	0,7	3,0	2,6	2,6	2,6	0,8	0,8	2,9	2,6	1,8	1,8	2,9	4,2
	Frankrijk	0,6	1,0	5,6	0,8	0,7	2,9	3,1	1,4	0,6	-0,3	-0,1	0,7	3,0	3,5	2,6	1,1	1,1
	Nederland	0,6	1,6	6,2	3,4	0,3	2,7	2,8	4,1	1,3	0,8	0,5	1,9	1,2	3,9	2,8	1,1	4,7
	Gemiddelde Buurlanden	1,4	2,2	5,4	0,6	0,7	2,9	2,8	2,2	1,6	0,4	0,4	1,9	2,6	2,7	2,3	2,0	2,9
Niet-ener- getische industriële goederen	België	0,9	0,9	1,3	1,4	0,8	1,0	0,9	1,0	0,3	0,5	1,0	0,8	0,8	1,0	0,7	0,8	3,0
	Duitsland	0,2	1,3	0,6	1,2	0,5	0,9	1,3	0,7	0,5	0,8	1,0	1,2	0,8	1,1	-0,1	2,5	3,7
	Frankrijk	0,0	0,1	0,6	0,1	-0,1	0,3	1,3	0,2	-0,4	-0,3	0,0	-0,2	0,1	-0,3	0,1	0,9	2,4
	Nederland	0,4	0,7	-0,4	-0,2	-0,2	0,6	0,9	2,2	-0,4	-0,4	0,8	-0,1	0,2	0,6	1,3	2,0	3,9
	Gemiddelde Buurlanden	0,1	0,8	0,5	0,6	0,2	0,6	1,3	0,6	0,1	0,2	0,6	0,6	0,5	0,6	0,1	1,9	3,3
Energie	België	7,3	0,2	19,8	-14,0	10,0	17,0	6,0	-4,6	-6,0	-8,0	-0,6	9,9	8,9	-0,8	-11,0	22,4	65,9
	Duitsland	8,4	3,8	9,4	-5,4	4,0	10,0	5,6	1,8	-2,1	-7,0	-5,4	3,1	4,9	1,4	-4,5	10,1	26,9
	Frankrijk	6,4	1,8	10,8	-11,2	9,7	12,0	5,2	0,9	-0,8	-4,5	-2,6	6,1	9,6	1,8	-6,0	10,6	24,2
	Nederland	7,4	3,8	4,6	-4,0	0,5	7,9	6,9	0,7	-1,5	-5,5	-5,6	3,6	8,2	7,7	-9,1	17,3	70,2
	Gemiddelde Buurlanden	7,7	3,2	9,4	-7,1	5,4	10,4	5,6	1,4	-1,6	-6,0	-4,5	4,1	6,8	2,0	-5,5	10,9	29,4



		2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022 T1
Diensten	België	2,1	1,9	2,3	2,6	1,4	1,9	2,5	1,9	2,2	2,4	2,2	1,9	1,6	1,8	1,8	1,6	2,9
	Duitsland	1,0	2,3	1,7	1,4	0,7	1,4	1,3	1,5	1,5	2,5	1,1	1,4	1,6	1,5	1,2	2,0	2,7
	Frankrijk	2,5	2,6	2,6	2,4	1,7	1,6	1,6	1,0	1,8	1,2	1,0	1,0	1,3	1,2	0,9	1,5	2,3
	Nederland	1,2	1,7	2,3	2,5	2,0	2,4	3,2	2,8	1,3	1,8	0,5	1,3	1,5	2,7	2,3	1,7	2,0
	Gemiddelde Buurlanden	1,6	2,4	2,1	1,9	1,2	1,6	1,6	1,4	1,6	2,0	1,0	1,2	1,5	1,5	1,2	1,8	2,5
GICP (to- tale infla- tie)	België	2,3	1,8	4,5	0,0	2,3	3,4	2,6	1,2	0,5	0,6	1,8	2,2	2,3	1,2	0,4	3,2	9,1
	Duitsland	1,8	2,3	2,8	0,2	1,1	2,5	2,2	1,6	0,8	0,7	0,4	1,7	1,9	1,4	0,4	3,2	6,1
	Frankrijk	1,9	1,6	3,2	0,1	1,7	2,3	2,2	1,0	0,6	0,1	0,3	1,2	2,1	1,3	0,5	2,1	4,2
	Nederland	1,6	1,6	2,2	1,0	0,9	2,5	2,8	2,6	0,3	0,2	0,1	1,3	1,6	2,7	1,1	2,8	8,9
	Gemiddelde Buurlanden	1,8	2,0	2,9	0,3	1,3	2,4	2,2	1,5	0,7	0,4	0,3	1,5	2,0	1,5	0,5	2,8	5,7

Bronnen: EC, FOD Economie, Statbel.



NOTES

- 1 Voor meer informatie, zie <https://economie.fgov.be/nl/publicaties/prijzen-analyse-van-de-prijzen-18>. ↪
- 2 De analyse betreft gegevens van 2006 tot en met maart 2022. ↪
- 3 De toename van het gewicht in België voor diensten is vooral te wijten aan CP063 Verpleging in ziekenhuis, evenals CP124 Sociale bescherming. Voor de bewerkte levensmiddelen is de gewichtstoename in België vooral aan CP022 Tabak te wijten. CP0451 Elektriciteit zorgde dan weer voor de grootste gewichtstoename binnen de categorie energie. Vanaf 2010 is het huishoudbudgetonderzoek, ten gevolge van een wijziging in de GICP-regelgeving, niet langer de principiële bron voor de bepaling van de indexkorf, maar wel de nationale rekeningen, waardoor het gewicht fors is toegenomen in de categorieën gezondheid, onderwijs en sociale bescherming. ↪
- 4 De coronacrisis en de maatregelen die zijn genomen om deze crisis aan te pakken, hebben het consumptiepatroon van de huishoudens in 2020 en 2021 gewijzigd, wat gevolgen heeft gehad voor de berekening van de index in het daarop volgende jaar. Dit komt doordat het GICP-gewichtenschema aan het begin van elk jaar wordt bijgewerkt om de laatste ontwikkelingen van de consumptiegewoonten weer te geven. ↪
- 5 Het gemiddelde van de buurlanden wordt gewogen met de gewichten van elk land zoals door Eurostat gepubliceerd (relatieve aandeel van de private consumptie). ↪
- 6 Voor meer informatie, zie Jaarverslag 2020 van het Prijzenobservatorium (<https://economie.fgov.be/nl/publicaties/prijzen-analyse-van-de-prijzen-5>). ↪
- 7 Onevenwicht tussen de toegenomen vraag en de verstoringen in de mondiale bevoorradingsketen (tekorten aan arbeidskrachten als gevolg van uitbraken van het coronavirus of sanitaire maatregelen in zeehavens wereldwijd en bij producenten; verstoringen in de logistieke keten, hogere containertarieven). ↪
- 8 Voor meer informatie, zie Jaarverslag 2021 van het Prijzenobservatorium (<https://economie.fgov.be/nl/publicaties/prijzen-analyse-van-de-prijzen-8>). ↪

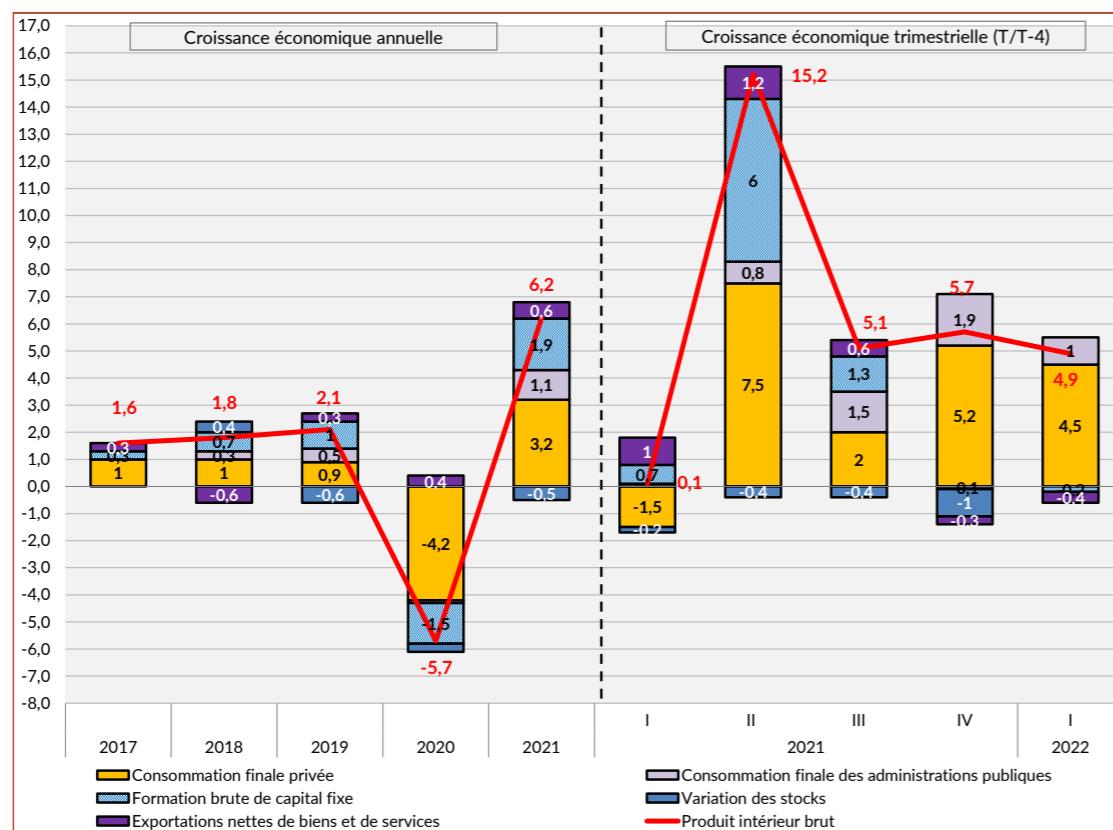


- 9 De gemiddelde jaarlijkse groei (GJG) werd berekend door de index op jaarbasis in 2022 te vergelijken met de index in 2006, op basis van de volgende formule: $=(((\text{Index } 2022 / \text{Index } 2006)^{(1/16)} - 1) * 100$. [↪](#)
- 10 Standaarddeviatie op basis van de steekproef van januari 2006 tot en met maart 2022. [↪](#)
- 11 Zie bijlage voor grafieken in verband met het verloop van de inflatie van de grote productgroepen in België en de voornaamste buurlanden, evenals een tabel met de inflatiecijfers. [↪](#)
- 12 In het nadeel van België: de inflatie in België ligt hoger dan in de buurlanden. [↪](#)
- 13 In het voordeel van België: de inflatie in België ligt lager dan in de buurlanden. [↪](#)
- 14 Zie bijlage voor de individuele gegevens van de buurlanden. [↪](#)



DÉVELOPPEMENTS CONJONCTURELS DE L'ÉCONOMIE

Graphique 1. évolution du PIB en % et contribution des différentes composantes selon l'optique dépenses
En point de pourcentage, à un an d'écart.



Source : Institut des Comptes Nationaux (ICN) et Banque nationale de Belgique (BNB).

- En **2021**, la croissance annuelle du PIB en Belgique a rebondi de 6,2 % par rapport à 2020 à la suite de la reprise de l'activité économique après une année marquée par de nombreuses restrictions résultant de la pandémie de Covid-19. Dès lors, la **demande intérieure hors stocks** s'est accrue en 2021, contribuant au rebond de l'activité économique belge pour 6,2 points de pourcentage. Les **dépenses de consommation privée** ont for-

tement contribué à l'augmentation du PIB en 2021 (+3,2 points de pourcentage), tandis que les **investissements** y ont contribué pour 1,9 point de pourcentage et les **dépenses de consommation publique** pour 1,1 point de pourcentage. Enfin, la contribution à la croissance du PIB belge des **exportations nettes** a également été positive en 2021 (+0,6 point de pourcentage). Seule la **variation des stocks** a amputé la croissance économique belge en 2021, à hauteur de 0,5 point de pourcentage.

- À un an d'écart, le PIB a progressé de 4,9 % au **premier trimestre de 2022** après une croissance de 5,7 % au quatrième trimestre de 2021. Ces chiffres n'ont rien d'étonnant compte tenu du plongeon qu'avait enregistré l'activité économique, notamment à partir du deuxième trimestre de 2020, en plein cœur de la crise sanitaire, où de nombreuses mesures restrictives étaient d'application.
- La **demande intérieure hors stocks** a tiré la croissance économique vers le haut au premier trimestre de 2022, à hauteur de 5,3 points de pourcentage. Ce mouvement de la demande intérieure hors stocks est attribuable à l'évolution positive de la consommation privée et publique. En effet, au premier trimestre de 2022, la consommation privée a contribué à la croissance du PIB à hauteur de 4,5 points de pourcentage (contre 5,2 points de pourcentage au trimestre précédent) et les dépenses de consommation publique à hauteur de 1 point de pourcentage (contre 1,9 point de pourcentage au trimestre précédent). En revanche, les investissements y ont contribué négativement pour la deuxième fois, à hauteur de 0,2 point de pourcentage.

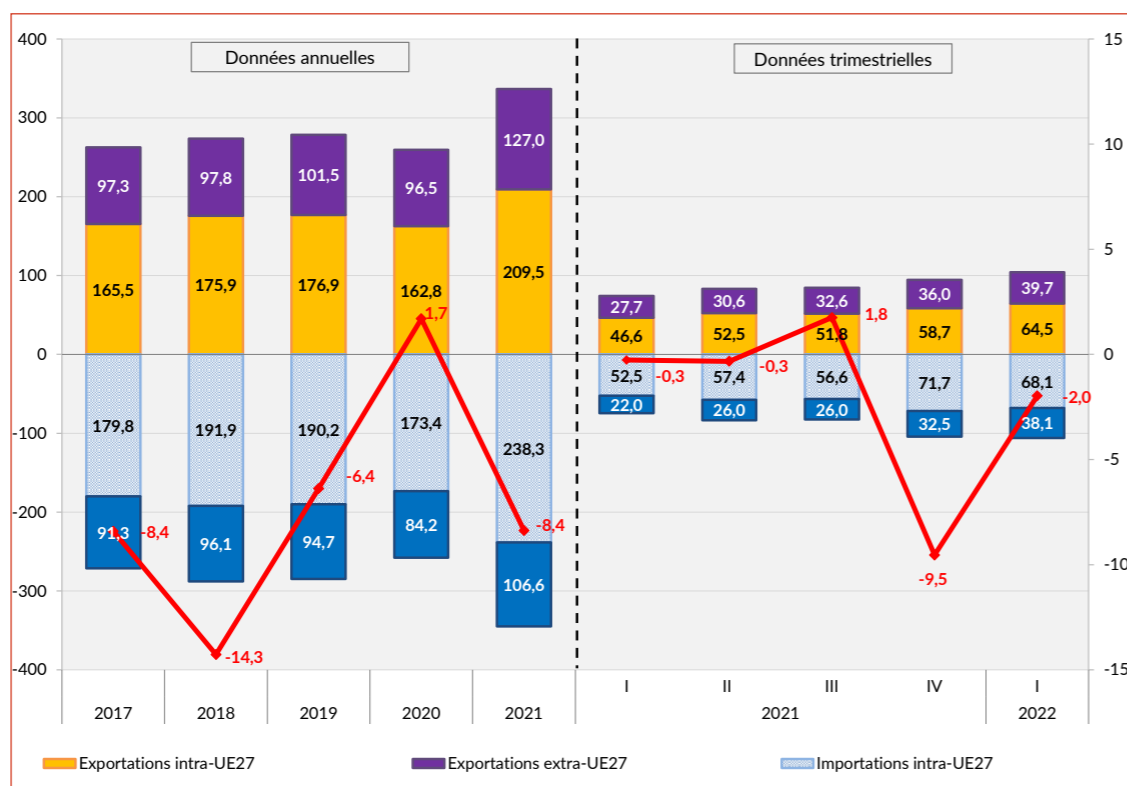


- Les **exportations nettes** ont également pesé sur la croissance de l'activité économique en apportant une contribution négative à l'évolution du PIB au premier trimestre de 2022, à hauteur de 0,4 point de pourcentage, après une contribution négative de 0,3 point de pourcentage au quatrième trimestre de 2021. La contribution à la croissance de la **variation des stocks** a été nulle au premier trimestre de 2022, tandis qu'elle était négative au quatrième trimestre de 2021 (de 0,4 point de pourcentage).
- En **conclusion**, l'économie belge a poursuivi son processus de reprise économique au premier trimestre de 2022, bien qu'un ralentissement s'observe par rapport aux trois trimestres précédents. Soulignons que l'année 2022 fait face à de nouveaux défis, notamment les problèmes liés à une inflation particulièrement élevée ainsi que les retombées économiques de la guerre en Ukraine.



Graphique 2. Commerce extérieur selon le concept national

En milliards d'euros.



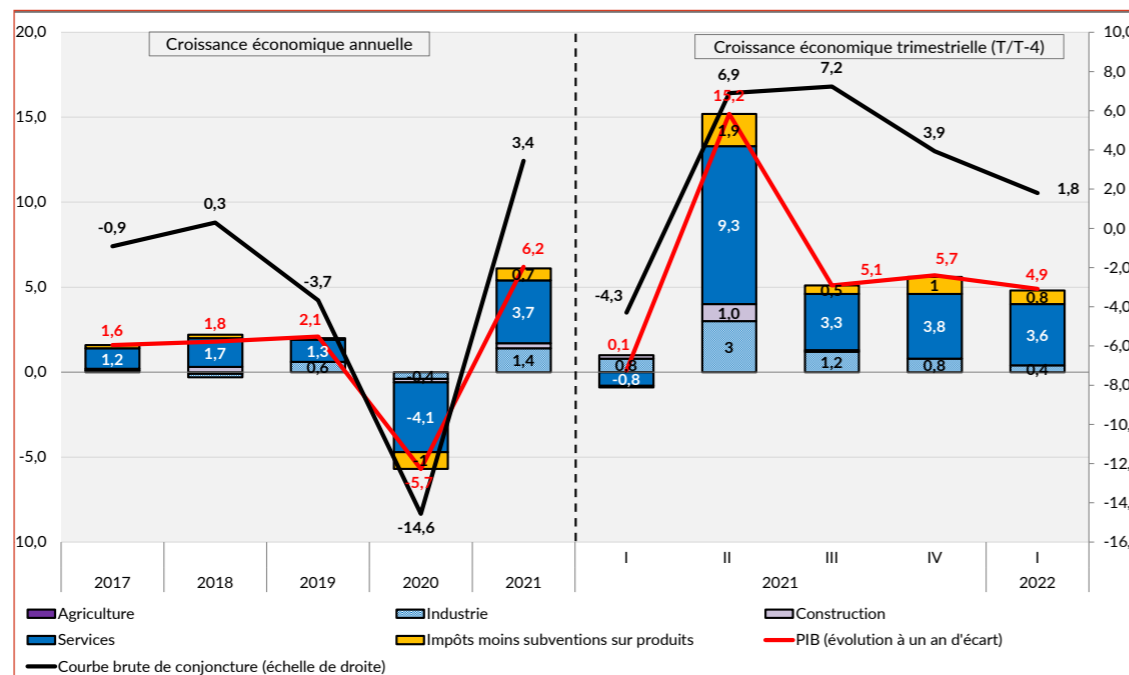
Source : Institut des Comptes Nationaux (ICN) et Banque nationale de Belgique (BNB, tableau de synthèse).

- Selon le concept national¹, le commerce extérieur a connu une reprise particulièrement vive en **2021**, après avoir ralenti de façon marquée en 2020 à la suite du recul de l'économie mondiale lié à la pandémie de Covid-19. Ainsi, les exportations de biens ont augmenté de 29,8 % et les importations de 33,9 %, atteignant des niveaux records avec respectivement 336,5 et 344,9 milliards d'euros et le solde de la balance commerciale s'est dégradé en 2021. Ainsi, alors que la balance commerciale affichait un solde excédentaire de 1,7 milliard d'euros en 2020, celui-ci est désormais déficitaire et s'élève à près de 8,4 milliards d'euros en 2021².

- Les **exportations** totales de biens (en valeur) se sont accrues de 40,4 % au **premier trimestre de 2022** par rapport à la même période de 2021, atteignant 104,3 milliards d'euros, contre 74,3 milliards d'euros au premier trimestre de 2021. Cette augmentation des exportations totales est attribuable à la fois aux exportations intra-UE27 qui se sont accrues de 37,3 % au premier trimestre de 2022 en glissement annuel et aux exportations extra-UE27 qui ont augmenté de 45,5 % sur la même période.
- Les **importations** belges de biens (en valeur) se sont également fortement accrues au **premier trimestre de 2022** en glissement annuel, où la hausse atteint 43,7 %. Elles se chiffrent ainsi à 107,2 milliards d'euros, contre 74,6 milliards d'euros un an plus tôt, sous l'effet d'une augmentation des importations intra-UE27 (+31,2 %) et des importations extra-UE27 (+73,4 %).
- Ces résultats se sont traduits par une **balance commerciale déficitaire au premier trimestre de 2022** (-2,9 milliards d'euros). Le solde s'est amélioré comparativement au trimestre précédent (9,5 milliards d'euros) mais s'est toutefois dégradé par rapport au trimestre correspondant de 2021 (0,3 milliard d'euros).



Graphique 3. évolution du PIB en % et contribution des différentes composantes selon l'optique production
En point de pourcentage, à un an d'écart.

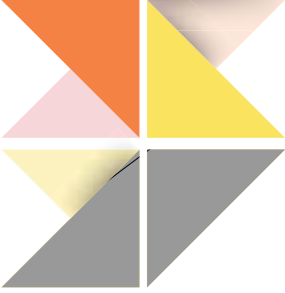


Source : Institut des Comptes Nationaux (ICN) et Banque nationale de Belgique (BNB).

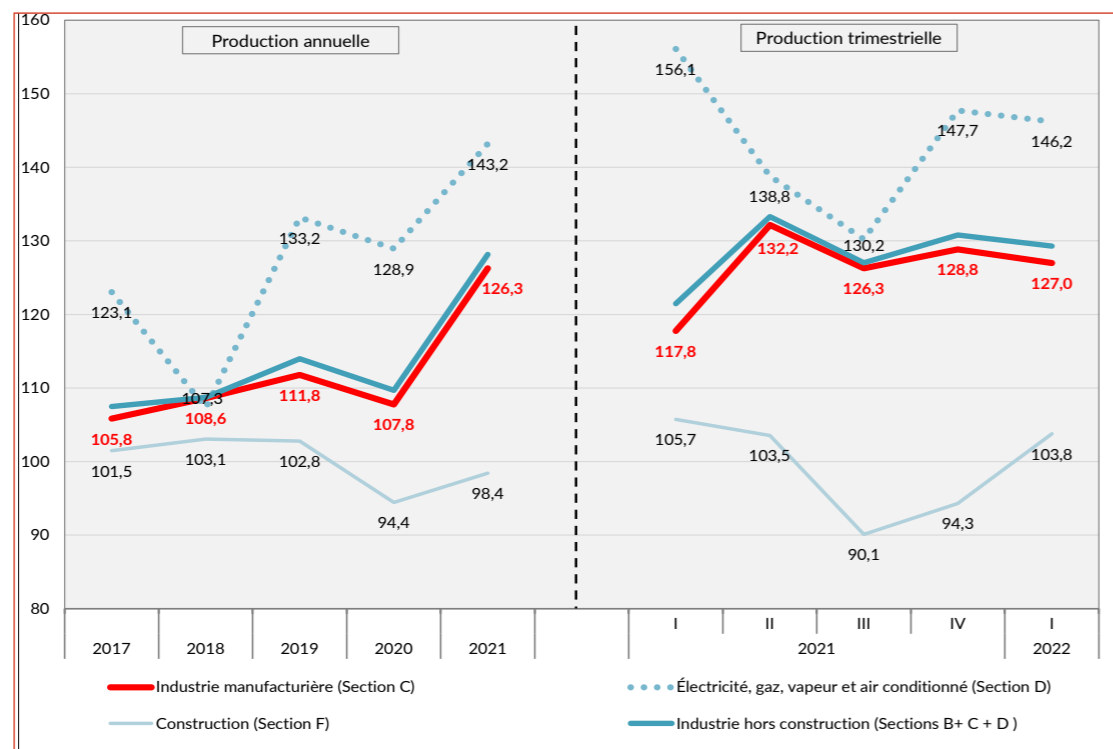
- En **2021**, l'activité économique a progressé de 6,2 %, contre une régression de 5,7 % en 2020.
- Après avoir le plus lourdement amputé la croissance du PIB en 2020, contribuant au recul à hauteur de 4,1 points de pourcentage, les **services** ont constitué le principal moteur de la croissance en 2021, soutenant celle-ci à hauteur de 3,7 points de pourcentage. L'activité dans **l'industrie manufacturière** a également reculé en 2020, contribuant ainsi pour 0,4 point de pourcentage au recul de la croissance économique. Néanmoins, l'activité dans l'industrie s'est redressée en 2021, contribuant à hauteur de 1,4 point de pourcentage à la croissance du PIB. À l'instar de l'industrie

manufacturière, le secteur de la **construction** a également soutenu la croissance du PIB en 2021, y contribuant pour 0,3 point de pourcentage, alors que son soutien à l'activité économique était négatif en 2020, de l'ordre de -0,2 point de pourcentage. La contribution à la croissance de **l'agriculture** a été neutre en 2021 comme en 2020.

- Au **premier trimestre de 2022**, **l'industrie manufacturière (hors construction)** a soutenu l'activité économique pour 0,4 point de pourcentage, après une contribution positive de 0,8 point de pourcentage enregistrée pour le trimestre précédent.
- Les **services** ont contribué à la croissance du PIB au premier trimestre de 2022 à hauteur de 3,6 points de pourcentage, contre une contribution de 3,8 points de pourcentage au trimestre précédent. Les services continuent de jouer le rôle de moteur de la croissance du PIB au premier trimestre de 2022.
- Enfin, la contribution à la croissance de l'activité économique du secteur de la **construction** a été nulle au premier trimestre de 2022, pour la deuxième fois consécutive. **L'agriculture** n'a pas contribué à la croissance économique au premier trimestre de 2022, comme au cours des cinq trimestres précédents.
- Alors que la **confiance des chefs d'entreprise** s'est effondrée en 2020 en raison du climat d'incertitude généré par la pandémie de coronavirus, elle s'est depuis lors redressée progressivement et a dépassé son niveau pré-pandémie au premier trimestre de 2021. Elle est même redevenue positive à partir du deuxième trimestre de 2021. Depuis le quatrième trimestre de 2021, la confiance des entrepreneurs s'amenuise bien qu'elle reste positive.



Graphique 4. évolution des indices de production industrielle
2015 = 100.



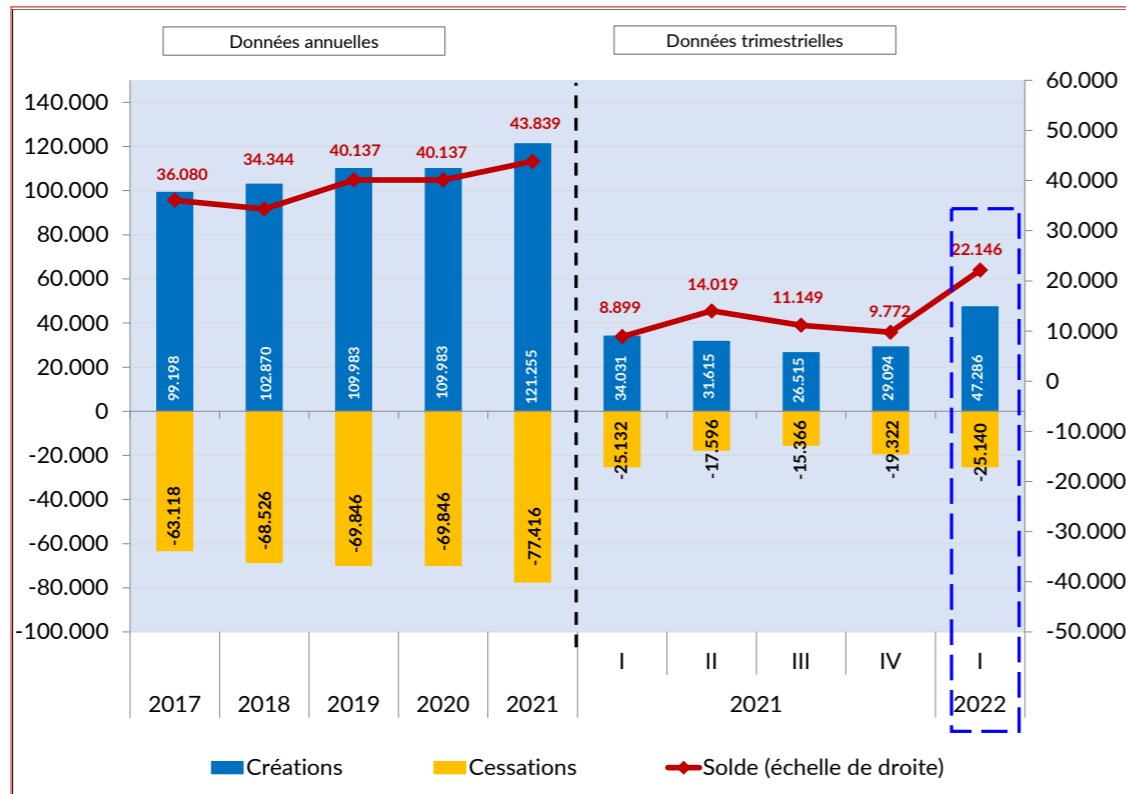
Source : Statbel, Indices par jours ouvrables.

- Après avoir nettement rebondi en 2021 pour atteindre un niveau de production le plus élevé sur la période d'observation, **l'industrie hors construction** continue sa progression haussière à un an d'écart au premier trimestre 2022.
- La production dans **l'industrie manufacturière (section C)** a renoué avec une croissance positive en 2021 (+17,2 % à un an d'écart). Toutefois, depuis le deuxième trimestre de 2021, lorsque la croissance s'est affichée à 31 % à la suite d'un effet de base, le rythme de croissance de la production s'est ralenti trimestre après trimestre pour atteindre 6,5 % de hausse au premier trimestre de 2022.

- La production **d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné (section D)** a atteint, en 2021, son niveau record sur les cinq dernières années. Le profil trimestriel présente une certaine volatilité et la production de ce secteur a reculé de 5,5 % au premier trimestre de 2022 en comparaison au trimestre correspondant de l'année précédente.
- Enfin, l'activité dans le secteur de la **construction (section F)** a également connu un rebond en 2021, bien que plus léger que celui observé dans les autres secteurs. Celui-ci est toutefois imputable aux résultats des premier et deuxième trimestres, la production observant un recul depuis lors à un an d'écart.



Graphique 5. Nombre de créations et de cessations d'entreprises



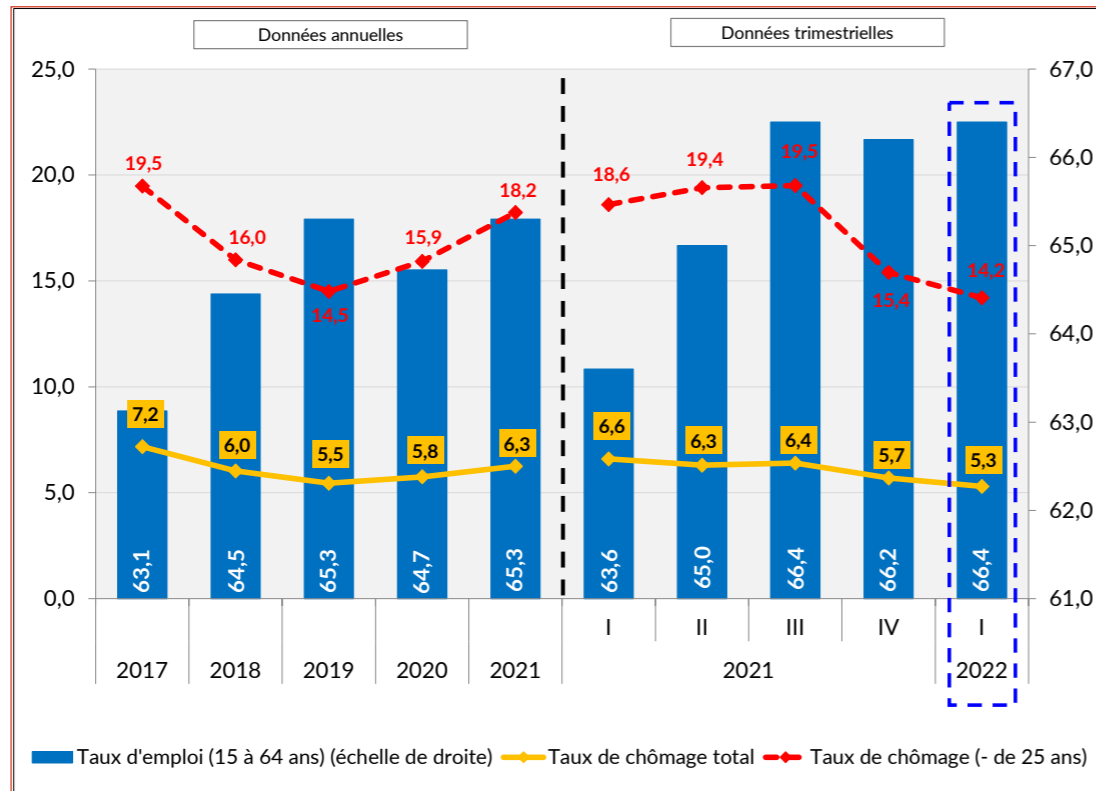
Source : Statbel.

- **En 2021, la démographie entrepreneuriale** a enregistré une évolution favorable par rapport à 2020 uniquement sur le plan des créations d'entreprise. Ainsi, si les créations d'entreprise ont progressé de 10,2 %, les cessations d'entreprise ont augmenté de 10,8 %. Avec un solde net de 43.839 entreprises en 2021, soit 3.702 entreprises de plus qu'en 2020, le solde net de « créations-cessations » reste toutefois positif.

- Au **premier trimestre de 2022**, 47.286 **nouvelles entreprises** ont été créées, soit 13.255 entreprises de plus qu'au trimestre correspondant de 2021. Il s'agit d'un record, soit du nombre le plus élevé de créations enregistré depuis 2007. Ces nouvelles entreprises représentent pour 91,7 % des primo-assujettissements (dont 41,8 % de personnes physiques et 49,9 % de personnes morales) et pour 8,3 % des ré-assujettissements (dont 6,6 % de personnes physiques et 1,7 % de personnes morales).
- Par ailleurs, 25.140 entreprises ont **cessé leur activité** au premier trimestre de 2022 (dont 69,3 % de personnes physiques et 30,7 % de personnes morales), soit huit cessations de plus qu'au premier trimestre de 2021.
- Au premier trimestre de 2022, le **solde « créations-cessations »** est donc positif et s'élève à 22.146 entreprises, également le solde net le plus important observé depuis 2007. Ce solde « créations-cessations » se compose pour 24,5 % de personnes physiques et 75,5 % de personnes morales. Il a augmenté de 13.247 unités par rapport à celui du trimestre correspondant de 2021 (+148,9 %).



Graphique 6. Taux d'emploi et taux de chômage harmonisé
En %.



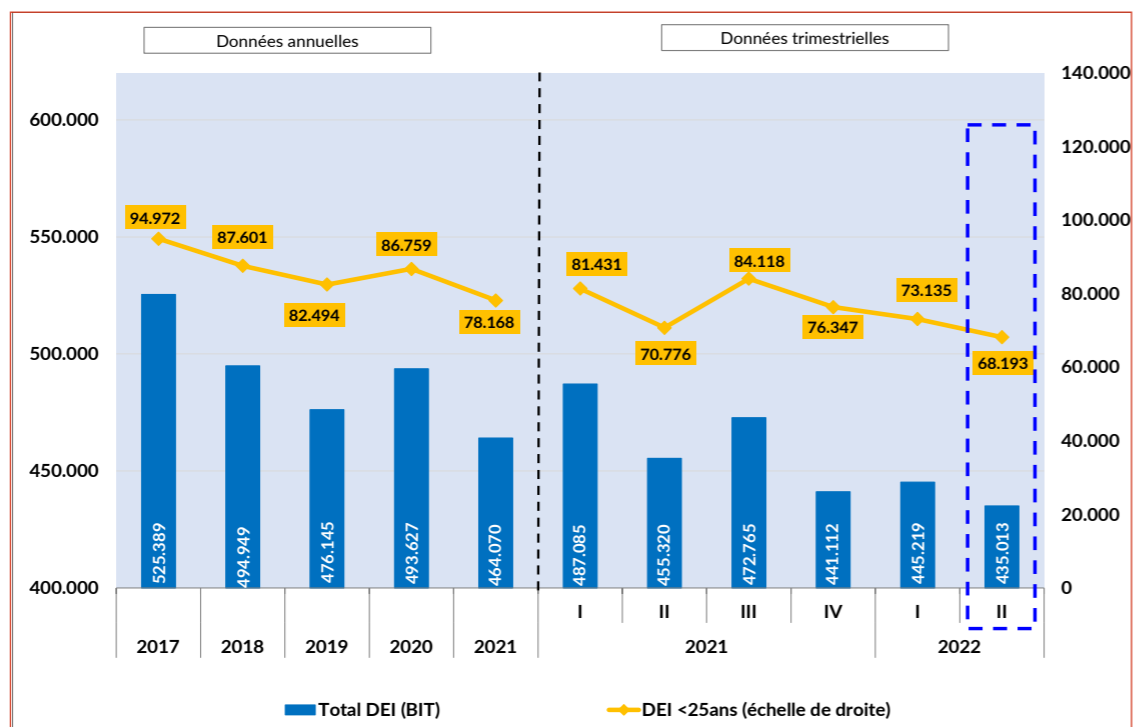
Source : Eurostat.

- En 2021, si tous les indicateurs de chômage montrent une évolution défavorable à un an d'écart, le **taux d'emploi** a quant à lui progressé. Ainsi, avec 65,3 %, le taux d'emploi a retrouvé son niveau d'avant crise, soit de 2019, en progressant de 0,6 point de pourcentage par rapport à son niveau de 2020. Le **taux de chômage des jeunes** s'est élevé à 18,2 % en 2021, en augmentation de 2,3 points de pourcentage par rapport à 2020 et le **taux de chômage total** (données brutes) a augmenté de 0,5 point de pourcentage pour atteindre 6,3 % en 2021.

- L'amélioration des taux de chômage observée au quatrième trimestre de l'année 2021 à un an d'écart s'est confirmée au **premier trimestre de 2022** par comparaison à la même période de 2021.
- Le **taux de chômage total** s'est ainsi chiffré à 5,3 % au premier trimestre de 2022 contre 6,6 % pour la même période de 2021 (-1,3 point de pourcentage), tandis que le **taux de chômage des moins de 25 ans** est passé de 18,6 % au premier trimestre de 2021 à 14,2 % au premier trimestre de 2022 (-4,4 points de pourcentage).
- Quant au **taux d'emploi**, il s'est monté à 66,4 % au premier trimestre de 2022 contre 63,6 % à la même période de 2021, soit 2,8 points de pourcentage de plus.



Graphique 7. Nombre de demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)



Source : ONEM.

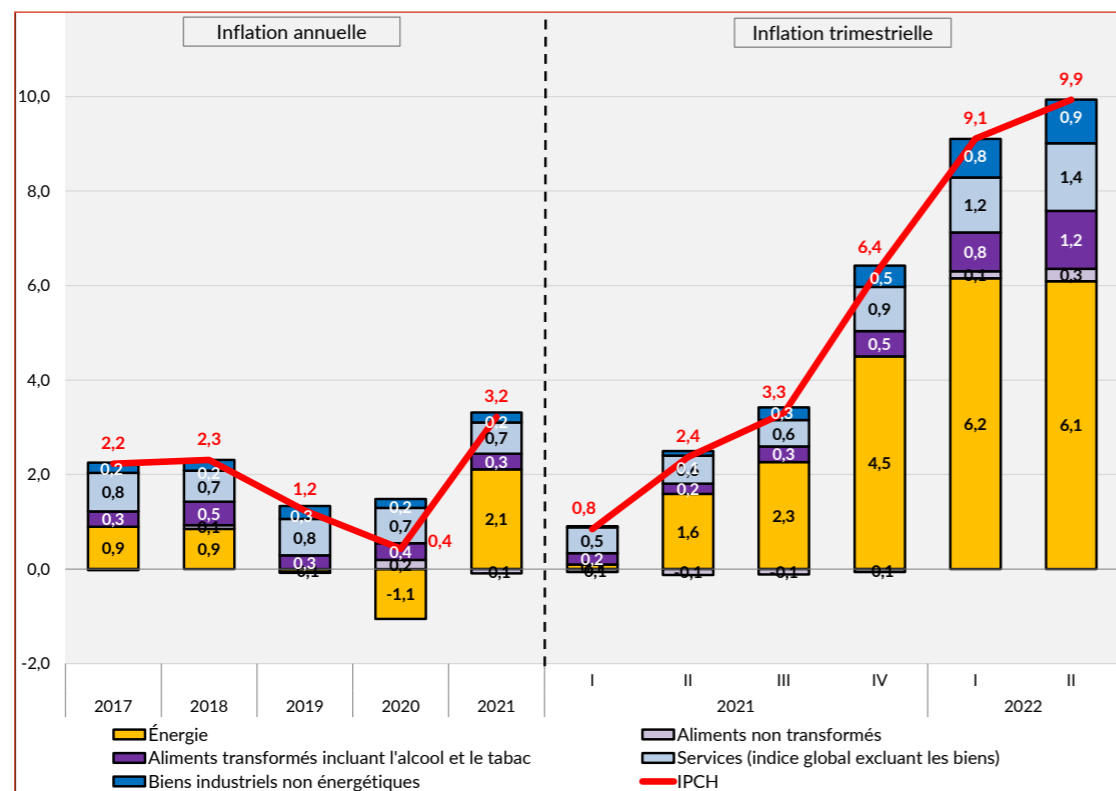
- En **2021**, le nombre de **demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)** a évolué favorablement par rapport à 2020, avec une diminution de 6 % pour atteindre 464.070 unités. Il en est de même pour les **DEI de moins de 25 ans** dont le nombre a diminué de 9,9 %, pour se chiffrer à 78.168 unités.

- La tendance baissière du **nombre de demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)** observée depuis le deuxième trimestre de 2021 (à un an d'écart) s'est poursuivie au **deuxième trimestre de 2022**, où le nombre de DEI a diminué de 4,5 % pour atteindre 435.013 unités. Il en est de même pour les **DEI de moins de 25 ans** dont le nombre a diminué de 3,6 % au deuxième trimestre de 2022, pour se chiffrer à 68.193 unités.



Graphique 8. évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) et contribution à l'inflation des 5 grands groupes de produits

IPCH en % et contributions en point de pourcentage.



Source : Statbel.

- En raison d'une nouvelle accélération des prix des produits énergétiques, **l'inflation** mesurée par l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) a fortement augmenté **tout au long de 2021 et au premier semestre de 2022**, passant de 0,8 % au premier trimestre de 2021 à 9,9 % au deuxième trimestre de 2022.
- Les prix à la consommation des **produits alimentaires non transformés** ont ainsi progressé de 5,6 % au deuxième trimestre de 2022, après avoir connu une hausse de 3,2 % au trimestre précédent. Bien qu'ayant un poids modéré dans le

panier de consommation, leur contribution à l'inflation totale du deuxième trimestre s'est hissée à 0,3 point de pourcentage.

- Après avoir progressé de 4,4 % au premier trimestre de 2022, les prix à la consommation des **produits alimentaires transformés** ont vu leur hausse s'accélérer au cours du deuxième trimestre de 2022 pour atteindre 6,7 %, contribuant ainsi à hauteur de 1,2 point de pourcentage à l'inflation totale.
- Les **services** ont connu une nouvelle accélération de l'inflation passant de 2,9 % au premier trimestre de 2022 à 3,6 % au trimestre suivant, contribuant à hauteur de 1,4 point de pourcentage à l'inflation totale.
- Le quatrième groupe de produits, celui des **produits industriels non énergétiques**, a connu une nouvelle accélération du rythme de progression de ses prix, passant de 3 % de hausse au premier trimestre de 2022 à 3,4 % au deuxième trimestre de 2022. Dès lors, la contribution de ce groupe de produits à l'inflation totale est passée de 0,8 point de pourcentage au premier trimestre de 2022 à 1,4 point de pourcentage au deuxième trimestre de 2022.
- Enfin, la catégorie des **produits énergétiques**, qui a été fortement influencée par l'effondrement des prix du pétrole sur les marchés mondiaux en 2020 en raison de la crise économique et sanitaire, a enregistré une nette remontée de son inflation au cours de l'année 2021 et 2022, passant de 0,4 % au premier trimestre de 2021 à 64,3 % au deuxième trimestre de 2022. Il s'agit toutefois d'un léger ralentissement par rapport au premier trimestre de 2022, qui affichait une inflation de 65,9 %. La contribution de cette catégorie de produits à l'inflation totale est ainsi passée de 0,1 point de pourcentage au premier trimestre de 2021 à 6,1 points de pourcentage au deuxième trimestre de 2022. Elle explique donc 61 % de l'inflation totale du deuxième trimestre de 2022.



NOTES

- 1 Le concept national reprend uniquement les opérations d'importations et d'exportations dans lesquelles une entreprise résidente est contrepartie (source : BNB). [↪](#)
- 2 Les données pour l'année 2021 ont été légèrement révisées. Par conséquent, alors que la balance commerciale affichait un excédent commercial pour 2021 avec les anciennes données, elle affiche désormais un déficit commercial avec la mise à jour des données. [↪](#)

Service public fédéral Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50

1210 Bruxelles

N° d'entreprise : 0314.595.348

<https://economie.fgov.be>

tél. +32 800 120 33



facebook.com/SPFEco



[@SPFEconomie](https://twitter.com/SPFEconomie)



youtube.com/user/SPFEconomie

LinkedIn  linkedin.com/company/fod-economie (page bilingue)

Éditrice responsable : Séverine Waterbley
Présidente du Comité de direction
Rue du Progrès 50
1210 Bruxelles